

GROUPE CREDIT AGRICOLE

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes de la société Crédit Agricole S.A. sur les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe Crédit Agricole

(Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022)

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A.S. au capital de € 2 510 460
672 006 483 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La-Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles et du Centre

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes de la société Crédit Agricole S.A. sur les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe Crédit Agricole**(Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022)**

Aux Directeur Général,
CREDIT AGRICOLE S.A.
12, place des Etats-Unis
92127 Montrouge cedex

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Crédit Agricole S.A. et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe Crédit Agricole, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022, tels que joints au présent rapport.

Comme indiqué dans la note « Cadre général » de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés, les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe Crédit Agricole, réseau doté d'un organe central, sont établis sur la base d'une communauté d'intérêts constituée de l'ensemble des Caisses locales, des Caisses régionales et de l'organe central Crédit Agricole S.A.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Direction. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes consolidés intermédiaires résumés.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés intermédiaires résumés, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

GROUPE CREDIT AGRICOLE

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes de la société Crédit Agricole S.A. sur les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe Crédit Agricole

Période du 1er janvier au 30 juin 2022 - Page 2

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris-La Défense, le 5 août 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG et Autres

Agnès Hussherr

Olivier Durand



GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2022

Examinés par le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. en date du 03 Août 2022

SOMMAIRE

CADRE GÉNÉRAL	4
LE GROUPE CREDIT AGRICOLE	4
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	5
COMPTE DE RÉSULTAT	5
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	6
BILAN ACTIF	7
BILAN PASSIF	8
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	9
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	11
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRE RESUMES	14
NOTE 1 Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisés	14
2.1 Information portant sur le périmètre de consolidation au 30 juin 2022	20
2.2 Principales variations du périmètre de consolidation.....	23
2.3 Distribution exceptionnelle de Crédit Agricole Assurances à Crédit Agricole S.A.	23
2.4 Impacts liés à la guerre Russie/Ukraine	24
NOTE 3 Risque de crédit	25
3.1 Variation des valeurs comptables et des corrections de valeur pour pertes sur la période	28
3.2 Expositions au risque souverain	35
NOTE 4 Notes relatives au résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	38
4.1 Produits et Charges d'intérêts	38
4.2 Produits et charges de commissions.....	38
4.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.....	39
4.4 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres.....	41
4.5 Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	41
4.6 Produits (charges) nets des autres activités.....	41
4.7 Charges générales d'exploitation	42
4.8 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles.....	42
4.9 Coût du risque	43
4.10 Gains ou pertes nets sur autres actifs	43
4.11 Impôts.....	44
4.12 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	45
NOTE 5 Informations sectorielles	47
5.1 Information sectorielle par secteur opérationnel	50
5.2 Spécificités de l'assurance	52
NOTE 6 Notes relatives au bilan	56
6.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat.....	56
6.2 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	57
6.3 Actifs financiers au coût amorti	59
6.4 Passifs financiers au coût amorti	61
6.5 Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées.....	63
6.6 Immeubles de placement	64

6.7	Écarts d'acquisition	65
6.8	Provisions techniques des contrats d'assurance	67
6.9	Provisions	68
6.10	Dettes subordonnées	69
6.11	Instruments financiers à durée indéterminée	70
NOTE 7	Engagements de financement et de garantie et autres garanties	72
NOTE 8	Reclassements d'instruments financiers	74
NOTE 9	Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur	75
9.1	Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation	78
9.2	Variation du solde des instruments financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3.....	83
9.3	Évaluation de l'impact de la prise en compte de la marge à l'origine	88
9.4	Réformes des indices de référence	89
NOTE 10	Parties liées.....	91
NOTE 11	Événements postérieurs au 30 juin 2022.....	92

CADRE GÉNÉRAL

LE GROUPE CREDIT AGRICOLE

Le groupe Crédit Agricole est composé de 2 359 Caisses locales, de 39 Caisses régionales, de son organe central « Crédit Agricole S.A. » et de leurs filiales.

Le Crédit Agricole Mutuel a été organisé par la loi du 5 novembre 1894, qui a posé le principe de la création des Caisses locales de Crédit Agricole, la loi du 31 mars 1899 qui fédère les Caisses locales en Caisses régionales de Crédit Agricole et la loi du 5 août 1920 qui crée l'Office National du Crédit Agricole, transformé depuis en Caisse Nationale de Crédit Agricole, puis Crédit Agricole S.A., dont le rôle d'organe central a été rappelé et précisé par le Code monétaire et financier.

Le groupe Crédit Agricole constitue un groupe bancaire à organe central au sens du Règlement européen n°575/2013 modifié (CRR) dont :

- les engagements de l'organisme central et des établissements qui lui sont affiliés constituent des engagements solidaires ;
- la solvabilité et la liquidité de tous les établissements affiliés sont surveillées dans leur ensemble sur la base de comptes consolidés.

Pour les groupes à organisme central, la directive 86/635, relative aux comptes des établissements de crédit européens, stipule que l'ensemble que constituent l'organisme central et ses établissements affiliés doit être repris dans les comptes consolidés établis, contrôlés et publiés conformément à cette directive.

En application de cette directive, l'organisme central et ses établissements affiliés constituent l'entité de *reporting* représentant la communauté d'intérêts instaurée notamment par le système de garanties croisées qui couvrent solidairement les engagements des différentes entités du groupe Crédit Agricole. En outre, les différents textes cités au premier alinéa expliquent et organisent la communauté d'intérêts qui existe, au niveau juridique, financier, économique et politique, entre Crédit Agricole S.A., les Caisses régionales et les Caisses locales de Crédit Agricole Mutuel. Cette communauté repose, notamment, sur un même mécanisme de relations financières, sur une politique économique et commerciale unique et sur des instances décisionnaires communes, constituant ainsi, depuis plus d'un siècle, le socle du groupe Crédit Agricole.

Conformément au règlement européen 1606/02, les comptes consolidés de l'entité de *reporting* sont établis conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. L'entité de *reporting* est composée des Caisses locales, des Caisses régionales et de l'organe central « Crédit Agricole S.A. ».

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

COMPTE DE RÉSULTAT

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Intérêts et produits assimilés	4.1	17 688	31 634	15 796
Intérêts et charges assimilées	4.1	(6 830)	(11 851)	(6 058)
Commissions (produits)	4.2	8 063	15 371	7 612
Commissions (charges)	4.2	(2 437)	(4 621)	(2 286)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.3	(11 847)	14 839	9 144
<i>Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction</i>		(3 723)	2 182	1 698
<i>Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat</i>		(8 124)	12 657	7 446
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	4.4	31	61	92
<i>Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables</i>		(61)	(29)	25
<i>Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)</i>		92	90	67
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	4.5	(9)	45	26
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-	-
Produits des autres activités	4.6	30 235	41 325	22 098
Charges des autres activités	4.6	(15 639)	(49 813)	(27 953)
Reclassement des gains ou pertes nets sur actifs financiers lié à l'approche par superposition	5.2	546	(168)	(118)
Produit net bancaire		19 801	36 822	18 353
Charges générales d'exploitation	4.7	(11 686)	(21 169)	(10 599)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	4.8	(913)	(1 912)	(920)
Résultat brut d'exploitation		7 202	13 741	6 834
Coût du risque	4.9	(1 504)	(2 193)	(1 007)
Résultat d'exploitation		5 698	11 548	5 827
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		211	392	192
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4.10	35	(27)	(23)
Variations de valeur des écarts d'acquisition	6.7	-	497	379
Résultat avant impôt		5 944	12 410	6 375
Impôts sur les bénéfices	4.11	(1 502)	(2 463)	(1 401)
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	6.5	21	6	5
Résultat net		4 463	9 953	4 979
Participations ne donnant pas le contrôle		363	852	455
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		4 100	9 101	4 524

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Résultat net		4 463	9 953	4 979
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	4.12	486	245	134
Gains et pertes sur passifs financiers attribuables aux variations du risque de crédit propre ¹	4.12	774	(13)	(36)
Gains et pertes sur instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables ¹	4.12	24	95	15
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	4.12	1 284	327	113
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	4.12	8	24	5
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	4.12	(322)	(41)	(18)
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	4.12	(3)	(14)	(4)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées	4.12	-	(1)	(1)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	4.12	967	295	95
Gains et pertes sur écarts de conversion	4.12	612	957	366
Gains et pertes sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	4.12	(5 296)	(1 499)	(1 236)
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	4.12	(1 899)	(886)	(491)
Reclassement des gains ou pertes nets sur actifs financiers lié à l'approche par superposition	4.12-5.2	(578)	182	118
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	4.12	(7 161)	(1 246)	(1 243)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	4.12	81	103	59
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	4.12	1 928	629	447
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	4.12	-	(3)	(1)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées	4.12	(3)	(32)	(5)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	4.12	(5 155)	(549)	(743)
GAINS ET PERTES NETS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	4.12	(4 188)	(254)	(648)
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		275	9 699	4 331
Dont part du Groupe		(105)	8 778	3 835
Dont participations ne donnant pas le contrôle		380	921	496

¹ Dont l'impact du transfert en réserves d'éléments non recyclables de -5 millions d'euros.

BILAN ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2022	31/12/2021
Caisse, banques centrales		252 732	241 191
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6.1	444 673	433 134
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>		260 068	233 031
<i>Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat</i>		184 605	200 103
Instrument dérivé de couverture		30 107	16 023
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3-6.2	235 649	268 700
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i>		231 442	264 572
<i>Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</i>		4 207	4 128
Actifs financiers au coût amorti	3-6.3	1 306 774	1 258 283
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit</i>		109 079	96 703
<i>Prêts et créances sur la clientèle</i>		1 084 509	1 051 592
<i>Titres de dettes</i>		113 186	109 988
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(5 943)	5 231
Actifs d'impôts courants et différés		8 880	8 113
Comptes de régularisation et actifs divers		60 739	43 081
Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées	6.5	7 409	2 965
Participation aux bénéfices différée		7 373	(3)
Participation dans les entreprises mises en équivalence		8 406	8 046
Immeubles de placement	6.6	8 666	8 292
Immobilisations corporelles		10 611	10 909
Immobilisations incorporelles		3 396	3 483
Ecarts d'acquisition	6.7	16 193	16 109
TOTAL DE L'ACTIF		2 395 665	2 323 557

BILAN PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2022	31/12/2021
Banques centrales		228	1 276
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	6.1	272 572	243 555
<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>		236 155	205 075
<i>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</i>		36 417	38 480
Instruments dérivés de couverture		28 749	16 827
Passifs financiers au coût amorti	6.4	1 488 638	1 447 463
<i>Dettes envers les établissements de crédit</i>		228 435	221 192
<i>Dettes envers la clientèle</i>		1 063 631	1 044 566
<i>Dettes représentées par un titre</i>		196 572	181 705
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		3 268	5 841
Passifs d'impôts courants et différés		2 742	3 013
Comptes de régularisation et passifs divers		75 639	58 637
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées	6.5	6 424	2 566
Provisions techniques des contrats d'assurance	6.8	354 106	377 687
Provisions	6.9	6 069	7 104
Dettes subordonnées	6.10	24 002	25 873
Total dettes		2 262 437	2 189 842
Capitaux propres		133 228	133 715
Capitaux propres part du Groupe		126 090	126 498
Capital et réserves liées		31 422	29 927
Réserves consolidées		92 769	85 467
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		(2 173)	2 029
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur activités abandonnées		(29)	(26)
Résultat de l'exercice		4 100	9 101
Participations ne donnant pas le contrôle		7 138	7 217
TOTAL DU PASSIF		2 395 665	2 323 557



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Part du Groupe										
	Capital et réserves liées					Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Résultat net	Capitaux propres
	Capital	Prime et Réserves consolidées liées au capital ¹	Elimination des titres auto-détenus	Autres instruments de capitaux propres	Total Capital et Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			
Capitaux propres au 1er janvier 2021 publié	12 610	98 980	(239)	5 888	117 239	3 683	(1 357)	2 326	-	119 565	
Impact nouvelles normes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Capitaux propres au 1er janvier 2021	12 610	98 980	(239)	5 888	117 239	3 683	(1 357)	2 326	-	119 565	
Augmentation de capital	675	501	-	-	1 176	-	-	-	-	1 176	
Variation des titres autodétenus	-	-	(162)	-	(162)	-	-	-	-	(162)	
Emissions / remboursements d'instruments de capitaux propres	-	-	-	(1 007)	(1 007)	-	-	-	-	(1 007)	
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres au 1er semestre 2021	-	(199)	-	-	(199)	-	-	-	-	(199)	
Dividendes versés au 1er semestre 2021	-	(2 823)	-	-	(2 823)	-	-	-	-	(2 823)	
Dividendes reçus des Caisses régionales et leurs filiales	-	1 587	-	-	1 587	-	-	-	-	1 587	
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mouvements liés aux paiements en actions	-	8	-	-	8	-	-	-	-	8	
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	675	(926)	(162)	(1 007)	(1 420)	-	-	-	-	(1 420)	
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	(20)	-	-	(20)	(825)	85	(740)	-	(760)	
Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves	-	(20)	-	-	(20)	-	20	20	-	-	
Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	50	1	51	-	51	
Résultat du 1er semestre 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	4 524	4 524	
Autres variations	-	(6)	-	-	(6)	-	-	-	-	(6)	
Capitaux propres au 30 juin 2021	13 285	98 028	(401)	4 881	115 793	2 908	(1 271)	1 637	4 524	121 954	
Impact nouvelles normes	-	183	-	-	183	-	-	-	-	183	
Augmentation de capital	397	137	-	-	534	-	-	-	-	534	
Variation des titres autodétenus	-	-	(886)	-	(886)	-	-	-	-	(886)	
Emissions / remboursements d'instruments de capitaux propres	-	(1)	-	7	6	-	-	-	-	6	
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres au 2nd semestre 2021	-	(168)	-	-	(168)	-	-	-	-	(168)	
Dividendes versés au 2nd semestre 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dividendes reçus des Caisses régionales et leurs filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mouvements liés aux paiements en actions	-	16	-	-	16	-	-	-	-	16	
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	397	(16)	(886)	7	(498)	-	-	-	-	(498)	
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	(40)	-	-	(40)	133	184	317	-	277	
Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves	-	(40)	-	-	(40)	-	40	40	-	-	
Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	1	-	-	1	40	9	49	-	50	
Résultat du 2nd semestre 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	4 577	4 577	
Autres variations	-	(45)	-	-	(45)	-	-	-	-	(45)	
Capitaux propres au 31 décembre 2021	13 682	98 111	(1 287)	4 888	115 394	3 081	(1 078)	2 003	9 101	126 498	
Affectation du résultat 2021	-	9 101	-	-	9 101	-	-	-	(9 101)	-	
Capitaux propres au 1er janvier 2022	13 682	107 212	(1 287)	4 888	124 495	3 081	(1 078)	2 003	-	126 498	
Impact nouvelles normes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Capitaux propres au 1er janvier 2022 retraité	13 682	107 212	(1 287)	4 888	124 495	3 081	(1 078)	2 003	-	126 498	
Augmentation de capital	137	(797)	-	-	(660)	-	-	-	-	(660)	
Variation des titres autodétenus	-	-	1 033	-	1 033	-	-	-	-	1 033	
Emissions / remboursements d'instruments de capitaux propres	-	(8)	-	1 098	1 090	-	-	-	-	1 090	
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres au 1er semestre 2022	-	(206)	-	-	(206)	-	-	-	-	(206)	
Dividendes versés au 1er semestre 2022	-	(3 730)	-	-	(3 730)	-	-	-	-	(3 730)	
Dividendes reçus des Caisses régionales et leurs filiales	-	2 149	-	-	2 149	-	-	-	-	2 149	
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mouvements liés aux paiements en actions	-	8	-	-	8	-	-	-	-	8	
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	137	(2 584)	1 033	1 098	(316)	-	-	-	-	(316)	
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	(5)	-	-	(5)	(5 220)	940	(4 280)	-	(4 285)	
Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves	-	(2)	-	-	(2)	-	2	2	-	-	
Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves	-	(3)	-	-	(3)	-	3	3	-	-	
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	67	6	73	-	73	
Résultat du 1er semestre 2022	-	-	-	-	-	-	-	-	4 100	4 100	
Autres variations	-	17	-	-	17	-	-	3	-	20	
Capitaux propres au 30 juin 2022	13 819	104 640	(254)	5 986	124 191	(2 072)	(132)	(2 201)	4 100	126 090	

¹ Réserves consolidées avant élimination des titres d'autocontrôle.



	Participations ne donnant pas le contrôle					
	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					
(en millions d'euros)	Capital, réserves liées et résultat	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres	Capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 1er janvier 2021 publié	7 085	(136)	(40)	(176)	6 909	126 474
Impact nouvelles normes	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 1er janvier 2021	7 085	(136)	(40)	(176)	6 909	126 474
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	1 176
Variation des titres autodétenus	-	-	-	-	-	(1 62)
Emissions / remboursements d'instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	(1 007)
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres au 1er semestre 2021	(50)	-	-	-	(50)	(249)
Dividendes versés au 1er semestre 2021	(393)	-	-	-	(393)	(3 216)
Dividendes reçus des Caisses régionales et leurs filiales	-	-	-	-	-	1 587
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-
Mouvements liés aux paiements en actions	3	-	-	-	3	11
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	(440)	-	-	-	(440)	(1 860)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	24	9	33	33	(727)
<i>Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves</i>	-	-	-	-	-	-
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	8	-	8	8	59
Résultat du 1er semestre 2021	455	-	-	-	455	4 979
Autres variations	2	-	-	-	2	(4)
Capitaux propres au 30 juin 2021	7 102	(104)	(31)	(135)	6 967	128 921
Impact nouvelles normes	5	-	-	-	5	188
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	534
Variation des titres autodétenus	-	-	-	-	-	(886)
Emissions / remboursements d'instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	6
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres au 2nd semestre 2021	(43)	-	-	-	(43)	(211)
Dividendes versés au 2nd semestre 2021	(6)	-	-	-	(6)	(6)
Dividendes reçus des Caisses régionales et leurs filiales	-	-	-	-	-	-
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-
Mouvements liés aux paiements en actions	3	-	-	-	3	19
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	(46)	-	-	-	(46)	(544)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	19	7	26	26	303
<i>Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves</i>	-	-	-	-	-	-
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	2	-	2	2	52
Résultat du 2nd semestre 2021	397	-	-	-	397	4 974
Autres variations	(134)	-	-	-	(134)	(1 79)
Capitaux propres au 31 décembre 2021	7 324	(83)	(24)	(107)	7 217	133 715
Affectation du résultat 2021	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 1er janvier 2022	7 324	(83)	(24)	(107)	7 217	133 715
Impacts nouvelles normes	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 1er janvier 2022 retraité	7 324	(83)	(24)	(107)	7 217	133 715
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	(660)
Variation des titres autodétenus	-	-	-	-	-	1 033
Emissions / remboursements d'instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	1 090
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres au 1er semestre 2022	(49)	-	-	-	(49)	(255)
Dividendes versés au 1er semestre 2022	(398)	-	-	-	(398)	(4 128)
Dividendes reçus des Caisses régionales et leurs filiales	-	-	-	-	-	2 149
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-
Mouvements liés aux paiements en actions	3	-	-	-	3	11
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	(444)	-	-	-	(444)	(760)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(1)	(16)	22	6	5	(4 281)
<i>Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves</i>	(1)	-	1	1	-	-
<i>Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves</i>	-	-	-	-	-	-
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	14	(1)	13	13	86
Résultat du 1er semestre 2022	362	-	-	-	362	4 462
Autres variations	(15)	-	-	-	(15)	5
Capitaux propres au 30 juin 2022	7 226	(86)	(3)	(89)	7 138	133 228

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau de flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

Les **activités opérationnelles** sont représentatives des activités génératrices de produits du groupe Crédit Agricole.

Les flux d'impôts sont présentés en totalité avec les activités opérationnelles.

Les **activités d'investissement** représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées et non consolidées, et des immobilisations corporelles et incorporelles. Les titres de participation stratégiques inscrits dans les rubriques "Juste valeur par résultat" ou "Juste valeur par capitaux propres non recyclables" sont compris dans cette rubrique.

Les **activités de financement** résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres et les emprunts à long terme.

Les **flux de trésorerie** nets attribuables aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement des **activités abandonnées** sont présentés dans des rubriques distinctes dans le tableau de flux de trésorerie.

La notion de **trésorerie nette** comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales, ainsi que les comptes (actif et passif) et prêts à vue auprès des établissements de crédit.



(en millions d'euros)	Notes	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Résultat avant impôt		5 944	12 410	6 375
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		913	1 912	920
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	6.7	-	(497)	(379)
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions		(394)	20 247	11 794
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence		(426)	(423)	(142)
Résultat net des activités d'investissement		(35)	28	23
Résultat net des activités de financement		1 306	2 481	1 419
Autres mouvements		(8 592)	2 360	280
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements		(7 228)	26 108	13 915
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit		267	9 232	19 879
Flux liés aux opérations avec la clientèle		(10 948)	(6 512)	(702)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		31 243	(980)	(6 845)
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		1 040	4 989	10 148
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence ¹		206	368	251
Impôts versés		(922)	(2 979)	(1 306)
Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles		20 886	4 118	21 425
Flux provenant des activités abandonnées		(122)	25	63
Total Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)		19 480	42 661	41 778
Flux liés aux participations ²		(1 418)	735	2 931
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		(777)	(1 541)	(733)
Flux provenant des activités abandonnées		(237)	(100)	-
Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)		(2 432)	(906)	2 198
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires ³		(807)	(2 538)	(1 875)
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement ⁴		2 398	1 723	1 236
Flux provenant des activités abandonnées		112	(3)	(101)
Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)		1 703	(818)	(740)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)		(1 748)	(171)	(1 020)
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A + B + C + D)		17 003	40 766	42 216
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		235 708	194 942	194 942
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *		240 131	196 680	196 680
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **		(4 423)	(1 738)	(1 738)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		252 711	235 708	237 158
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *		252 636	240 131	237 761
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **		75	(4 423)	(603)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		17 003	40 766	42 216

* Composé du solde net du poste "Caisses, banques centrales", hors intérêts courus et y compris trésorerie des entités reclassées en activités abandonnées.

** Composé du solde des postes "Comptes ordinaires débiteurs non douteux" et "Comptes et prêts au jour le jour non douteux" tels que détaillés en note 6.3 et des postes "Comptes ordinaires créditeurs" et "Comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 6.4 (hors intérêts courus).

¹ Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence :

Au 30 juin 2022, ce montant comprend le versement des dividendes des sociétés de l'assurance pour + 194 millions d'euros, des filiales d'Amundi pour + 10 millions d'euros, et autres entités du groupe Crédit Agricole pour +2 million d'euros

² Flux liés aux participations :

Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation.

- L'impact net sur la trésorerie du Groupe des acquisitions et des cessions des titres de participation consolidés (filiales et mises en équivalence) au 30 juin 2022 s'établit à +109 millions d'euros. La principale opération concerne la cession de Crédit Agricole Serbie pour + 143 millions d'euros par Crédit Agricole SA.

- Sur la même période, l'impact net des acquisitions et des cessions de titres de participations non consolidés sur la trésorerie du Groupe ressort à - 1 527 millions d'euros essentiellement réalisées dans le cadre des investissements de l'assurance.

³ Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires :

Ce montant correspond principalement à - 2 234 millions d'euros de dividendes, hors dividendes payés en actions, versés par le groupe Crédit Agricole. Ils se décomposent de la manière suivante :

- Dividendes versés par Crédit Agricole S.A. pour - 1 363 millions d'euros
- Dividendes versés par les Caisses régionales et filiales pour - 218 millions d'euros,
- Dividendes versés par les filiales aux Participations ne donnant pas le contrôle pour -398 millions d'euros, et
- Intérêts, assimilables à des dividendes, sur les instruments financiers à durée indéterminée assimilés à des capitaux propres pour -255 millions d'euros.

Ce montant comprend également les augmentations de capital chez les Caisses Locales et les Caisses régionales pour + 400 millions d'euros et les émissions et remboursements d'instruments de capitaux propres pour - 1 098 millions euros.

4 Autres flux nets de trésorerie provenant des flux liés aux opérations de financement :

Au 30 juin 2022, les émissions de dettes obligataires s'élèvent à + 14 651 millions d'euros et les remboursements à - 10 617 millions d'euros. Les émissions de dettes subordonnées s'élèvent à + 314 millions d'euros et les remboursements à - 488 millions d'euros.

Ce poste recense également les flux liés aux versements d'intérêts sur les dettes subordonnées et obligataires pour - 1 194 millions d'euros.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉS

NOTE 1 Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisés

Les comptes consolidés intermédiaires résumés de Groupe Crédit Agricole au 30 juin 2022 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole sur l'élaboration des comptes consolidés au 30 juin 2022 établis, en application du règlement CE n°1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Elles ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2022 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2022.

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de 1ère application : exercices ouverts à compter du	Effet significatif dans le Groupe
Amendement à IAS 16		
Immobilisations corporelles - Produits antérieurs à l'utilisation prévue	1 ^{er} janvier 2022	Non
Améliorations des IFRS cycle 2018-2020		
-IFRS 1 Filiale devenant un nouvel adoptant,		
- IFRS 9 Décomptabilisation d'un passif financier : frais et commissions à intégrer dans le test des 10 %,	1 ^{er} janvier 2022	Non
- IAS 41 Impôts dans les évaluations de la juste valeur, et		
- IFRS 16 Avantages incitatifs à la location		
Amendement à IFRS 3		
Références au cadre conceptuel	1 ^{er} janvier 2022	Non
Amendement à IAS 37		
Contrats déficitaires – coût d'exécution du contrat	1 ^{er} janvier 2022	Non

NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES PAR L'UNION EUROPÉENNE NON ENCORE APPLIQUÉES PAR LE GROUPE AU 30 JUIN 2022

Décisions IFRS IC pouvant affecter le Groupe

Concerné en particulier, la décision IFRS IC IFRS 9 / IAS 20 relative à la comptabilisation du TLTRO III.

Une troisième série d'opérations de refinancement de long terme a été décidée en mars 2019 par la BCE dont les modalités ont été revues en septembre 2019 puis en mars, avril et décembre 2020 en lien avec la situation de la Covid-19.

Le mécanisme de TLTRO III vise à proposer un refinancement de long terme avec une bonification en cas d'atteinte d'un taux de croissance cible des crédits octroyés aux entreprises et aux ménages, appliquée sur la maturité de trois ans de l'opération TLTRO à laquelle s'ajoute une sur-bonification rémunérant une première incitation supplémentaire

et temporaire sur la période d'une année de juin 2020 à juin 2021, puis une seconde incitation supplémentaire et temporaire sur la période d'une année de juin 2021 à juin 2022.

Pour rappel, le traitement comptable retenu par le Groupe depuis 2020 consiste à comptabiliser les bonifications dès que le Groupe estime avoir une assurance raisonnable que le niveau des encours éligibles permettra de remplir les conditions nécessaires à l'obtention de ces bonifications lors de leur exigibilité vis-à-vis de la BCE, c'est-à-dire au terme de l'opération de TLTRO III, et à rattacher cette bonification à la période à laquelle elle se rapporte prorata temporis. Ce traitement est maintenu pour l'arrêté comptable du 30 juin 2022.

Le groupe ayant atteint les conditions de performance nécessaires à la bonification et sur-bonification du TLTRO, le groupe bénéficiera de l'obtention de l'ensemble des bonifications et sur-bonifications à l'échéance de ce financement.

Ainsi, le Groupe a évalué les intérêts courus au taux de la Facilité de Dépôts - 50 bps flooré à - 100 bps sur la période spéciale de taux d'intérêt (1er janvier 2021 – 23 juin 2021 pour la période afférente à l'exercice 2021), compte tenu de l'atteinte des seuils propres à la première incitation pendant la période spéciale de référence. Sur la période spéciale de taux d'intérêt additionnelle (24 juin 2021 – 23 juin 2022), le taux d'intérêt retenu est également le taux de la Facilité de Dépôts - 50 bps flooré à - 100 bps, compte tenu de l'atteinte des critères du niveau de crédits éligibles propres à la seconde incitation pendant la période spéciale de référence additionnelle.

IFRS 17 Contrats d'assurance

La norme IFRS 17 Contrats d'assurance, publiée en mai 2017 puis amendée en juin 2020 en remplacement de la norme IFRS 4 est applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023.

La norme IFRS 17 telle qu'adoptée par l'Union européenne le 19 novembre 2021, contient une exemption optionnelle d'application des exigences de la norme en matière de cohortes annuelles pour les contrats mutualisés intergénérationnels et les contrats avec compensation des flux de trésorerie.

Le groupe Crédit Agricole appliquera la norme IFRS 17, ainsi que les modifications apportées par IFRS 17 aux autres normes IFRS, pour la première fois dans ses états financiers clos à compter du 1er janvier 2023.

Le groupe Crédit Agricole s'est organisé pour mettre en œuvre la norme IFRS 17 dans les délais requis. Les travaux d'analyse, de préparation et de mise en œuvre engagés depuis 2017 se sont poursuivis au cours du premier semestre 2022, et continueront à être menés d'ici l'entrée en vigueur de la norme le 1er janvier 2023.

Changements apportés par la norme IFRS 17 et impacts prévus de la première application de la norme sur les états financiers

La norme IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats d'assurance émis, des contrats de réassurance émis et détenus, et des contrats d'investissement avec éléments de participation discrétionnaire émis à condition que l'entité émette aussi des contrats d'assurance, ainsi que les informations à fournir à leur sujet.

La nature et les effets des principaux changements de méthodes comptables liés à la première application de la norme IFRS 17 sont synthétisés ci-après.

Changements en termes de comptabilisation et d'évaluation

Le Groupe comptabilise les contrats d'assurance conformément à IFRS 4 selon les modalités précisées en section 1.2. des états financiers au 31 décembre 2021. Ces principes ne seront plus applicables avec l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17 qui définit de nouveaux principes pour l'évaluation et la comptabilisation des contrats d'assurance.

Elle introduit un modèle général prospectif d'évaluation des contrats d'assurance, selon lequel les groupes de contrats sont évalués sur la base des estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus au fur et à mesure de la réalisation des services prévus au contrat d'assurance, d'un ajustement explicite au titre du risque non financier, et d'une marge sur services contractuels représentant le profit non acquis.

De manière synthétique, l'application des principales dispositions d'IFRS 17 en matière de comptabilisation et d'évaluation des contrats d'assurance consistera pour le Groupe à :

- identifier les contrats d'assurance ;

- séparer les dérivés incorporés spécifiques, les composantes investissement distinctes, les biens ou services distincts autres que les services prévus au contrat d'assurance ;
- regrouper les contrats d'assurance en fonction de leurs caractéristiques et de leur rentabilité estimée, ce qui consiste, au moment de la comptabilisation initiale, à identifier des portefeuilles de contrats d'assurance (contrats qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble) puis à répartir chacun de ces portefeuilles en trois groupes (contrats déficitaires, contrats sans possibilité significative de devenir déficitaires, et autres contrats) ;
- comptabiliser et évaluer les groupes de contrats, lors de la comptabilisation initiale, comme la somme :
 - des flux de trésorerie d'exécution ; et
 - de la marge sur services contractuels (Contractual Service Margin, CSM), qui représente le profit non acquis qui sera comptabilisé en résultat à mesure que les services prévus au contrat d'assurance seront fournis aux assurés ; si un groupe de contrats est attendu comme déficitaire sur la période de couverture restante, une perte est comptabilisée immédiatement en résultat ;
- comptabiliser et évaluer les groupes de contrats, à chaque date de clôture ultérieure, comme la somme :
 - du passif au titre de la couverture restante, constitué des flux de trésorerie d'exécution afférents aux services futurs et de la marge sur services contractuels à cette date ; et
 - du passif au titre des sinistres survenus, constitué des flux de trésorerie d'exécution afférents aux services passés.
- comptabiliser un actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition représentant les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés, ou engagés, avant que le groupe de contrats d'assurance correspondant soit comptabilisé.

Le modèle général d'évaluation des contrats fait l'objet d'adaptations pour certains contrats présentant des caractéristiques spécifiques.

Pour les contrats d'assurance avec éléments de participation directe, la norme impose d'appliquer un modèle d'évaluation dit « approche des honoraires variables » (Variable Fee Approach, VFA). Ces contrats, en substance, constituent des contrats pour des services liés à l'investissement, dans lesquels l'entité garantit un rendement en fonction d'éléments sous-jacents.

Pour ces contrats, les dispositions du modèle général en termes d'évaluation ultérieure sont modifiées afin de refléter le fait que ces contrats créent une obligation pour l'entité de payer aux assurés un montant égal à la juste valeur d'éléments sous-jacents spécifiés moins les honoraires variables qui rémunèrent les services fournis et sont déterminés en référence aux éléments sous-jacents.

Par ailleurs, la norme permet d'appliquer un modèle d'évaluation simplifié dit « méthode d'affectation des primes » (Premium Allocation Approach, PAA) pour l'évaluation du passif relatif à la couverture restante d'un groupe de contrats, à condition soit que cette évaluation ne diffère pas de manière significative de celle que donnerait l'application du modèle général, soit que la période de couverture de chacun des contrats du groupe n'excède pas un an. Cette méthode se rapproche du traitement comptable appliqué sous IFRS 4.

Principales méthodes comptables

Le projet de mise en œuvre des dispositions de la norme par le Groupe a notamment porté sur la définition des principales orientations méthodologiques et les choix des options permises par la norme. Ces travaux méthodologiques sont actuellement en phase de finalisation dans le cadre de l'établissement du bilan à la date de transition. Les jugements, estimations et méthodes comptables significatifs synthétisés ci-après sont donc susceptibles d'être affinés d'ici l'entrée en vigueur effective de la norme.

Les principales méthodes comptables qui seront adoptées lors de la première application d'IFRS 17, telles que prévues par le Groupe à ce stade du projet de mise en œuvre des dispositions de la norme, portent sur les éléments suivants.

La répartition des portefeuilles en groupes selon la rentabilité attendue des contrats a été effectuée sur la base de différentes informations telles que la tarification des contrats, l'historique de rentabilité de contrats similaires, ou les plans prospectifs.

Le Groupe a l'intention de recourir à l'exemption d'application, tel que prévue par la norme IFRS 17 telle qu'adoptée par l'Union Européenne, de l'exigence de la norme sur les cohortes annuelles pour les contrats mutualisés

intergénérationnels. Ce choix de méthode comptable sera appliqué aux portefeuilles correspondant aux activités d'épargne et de retraite du Groupe en France et au Luxembourg.

Les taux d'actualisation constituent un paramètre majeur pour évaluer les contrats d'assurance en application des dispositions d'IFRS 17 ; ils sont notamment utilisés pour évaluer les flux de trésorerie d'exécution, et, pour les contrats d'assurance sans éléments de participation directe, déterminer l'intérêt à capitaliser sur la CSM, évaluer les variations de la CSM et déterminer le montant des produits financiers ou charges financières d'assurance comptabilisé en résultat en cas d'application de l'option OCI. IFRS 17 n'impose pas de méthode d'estimation particulière pour la détermination des taux d'actualisation, mais requiert que cette méthode prenne en compte les facteurs qui découlent de la valeur temps de l'argent, des caractéristiques des flux de trésorerie et des caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance, et maximise l'utilisation des données observables. La méthodologie utilisée par le Groupe pour définir la courbe des taux d'actualisation repose sur une courbe de taux sans risque ajustée d'une prime d'illiquidité reflétant les caractéristiques des flux de trésorerie et la liquidité des contrats d'assurance.

L'estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs doit faire l'objet d'un ajustement explicite au titre du risque non financier, afin de refléter l'indemnité exigée par l'entité pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et l'échéancier des flux de trésorerie qui est engendrée par le risque non financier. Afin de déterminer cet ajustement, le Groupe appliquera la technique du niveau de confiance pour l'ensemble de ses contrats. Cet ajustement reflètera les bénéfices de diversification des risques au niveau de l'entité, déterminés en utilisant une matrice de corrélation. Une diversification entre les entités sera également prise en compte.

Le Groupe appliquera la méthode PAA à ses activités d'assurance dommages. La grande majorité des groupes de contrats concernés répondent au second critère d'éligibilité, à savoir une période de couverture de chacun des contrats du groupe inférieure ou égale à un an.

L'approche des honoraires variables (VFA) est une méthode d'évaluation obligatoire pour les contrats d'assurance avec éléments de participation directe, qui traduit comptablement la nature spécifique des services fournis par ces contrats (voir ci-dessus). Le Groupe a analysé le respect des trois conditions mentionnées ci-dessus afin de savoir lesquels de ses contrats répondaient à la définition d'un contrat d'assurance avec éléments de participation directe. Ainsi, les activités épargne, retraite et obsèques du Groupe seront évaluées selon cette approche.

Afin de déterminer le montant de la CSM d'un groupe de contrats devant être comptabilisé en résultat pour refléter les services fournis au cours de chaque période, il est nécessaire de définir les unités de couverture du groupe de contrats et de répartir la CSM à la date de clôture de manière égale entre chacune des unités de couverture. La norme ne prescrit pas l'indicateur à utiliser pour refléter le volume de services fourni au cours de la période. La méthodologie employée par le Groupe pour définir les unités de couverture et par conséquent le rythme de reconnaissance attendue de la CSM en résultat sera adaptée aux caractéristiques des contrats concernés.

Les dispositions de la norme requièrent d'identifier les composantes investissement, qui ne doivent pas être comptabilisées dans les produits des activités d'assurance et des charges afférentes aux activités d'assurance. Les principales composantes investissement identifiées par le Groupe concernent les contrats d'épargne et de retraite ayant une valeur de rachat ou de transfert explicite. En assurance non-vie, les contrats d'assurance émis par le Groupe ne contiennent en général pas de composante investissement.

Enfin, concernant les interactions dans la mise en œuvre des normes IFRS 17 et IFRS 9 (ou des autres normes relatives aux actifs financiers), le Groupe :

- effectuera certains choix de méthodes comptables pour éviter les non-concordances comptables dans l'application de ces normes ;
- effectuera le choix de méthode comptable, pour la plupart de ses portefeuilles de contrats d'assurance, de recourir à l'option (« option OCI ») permettant de ventiler les produits financiers ou charges financières d'assurance de la période entre le résultat et les autres éléments du résultat global ;
- procédera à certaines modifications de classements et de désignations de ses actifs financiers à la date de première application (voir ci-dessous).

Changements en termes de présentation et d'informations en annexe

En application des dispositions d'IFRS 17 (et d'IAS 1 amendée par IFRS 17) en termes de présentation des états financiers, la présentation des postes relatifs aux contrats d'assurance dans le bilan, le compte de résultat et l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres va connaître des changements par rapport à la présentation actuellement retenue.

La valeur comptable des portefeuilles de contrats d'assurance et de réassurance comptabilisés en application d'IFRS 17 sera désormais présentée en totalité dans les quatre nouveaux postes suivants du bilan :

- les portefeuilles de contrats d'assurance émis qui sont des actifs ;
- les portefeuilles de contrats d'assurance émis qui sont des passifs ;
- les portefeuilles de contrats de réassurance détenus qui sont des actifs ; et
- les portefeuilles de contrats de réassurance détenus qui sont des passifs.

Les produits et les charges relatifs aux activités d'assurance comptabilisés en application d'IFRS 17 seront présentés de manière distincte dans les nouveaux postes suivants du compte de résultat :

- les produits des activités d'assurance liés aux contrats d'assurance émis ;
- les charges afférentes aux activités d'assurance liées aux contrats d'assurance émis ;
- les produits et charges afférents aux contrats de réassurance détenus ;
- les produits financiers ou charges financières d'assurance ; et
- les produits financiers ou charges financières d'assurance afférents aux contrats de réassurance détenus.

Le poste des « charges afférentes aux activités d'assurance liées aux contrats d'assurance émis » inclut les frais généraux directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance qui seront présentés en diminution du Produit Net Bancaire, et non plus parmi les charges générales d'exploitation au niveau du compte de résultat.

Enfin, l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres présentera des postes relatifs aux produits financiers ou charges financières d'assurance ventilés en capitaux propres en application de l'option OCI.

Les reclassements envisagés à date concernent la réévaluation du modèle de gestion de certains instruments de dette et la désignation de certains instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres.

Transition

Selon l'approche rétrospective complète requis par les dispositions transitoires d'IFRS 17 (sauf impraticabilité), le Groupe devra, à la date de transition (1^{er} janvier 2022) :

- définir, comptabiliser et évaluer chacun des groupes de contrats d'assurance comme s'il avait toujours appliqué IFRS 17 ;
- déterminer, comptabiliser et évaluer les actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, s'il en existe, comme s'il avait toujours appliqué IFRS 17 (sans être toutefois tenu de procéder à l'appréciation de leur recouvrabilité avant la date de transition) ;
- décomptabiliser les soldes qui n'existeraient pas s'il avait toujours appliqué IFRS 17 ; et
- s'il reste un écart net, le comptabiliser en capitaux propres.

Si une application rétrospective de la norme s'avère impraticable pour l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance ou d'un actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, le Groupe pourra opter pour l'une ou l'autre des deux approches alternatives prévues par les dispositions transitoires de la norme (approche rétrospective modifiée ou approche fondée sur la juste valeur).

Le Groupe aura majoritairement recours à l'approche rétrospective modifiée pour évaluer les groupes de contrats d'assurance comptabilisés à la date de transition. Le Groupe n'envisage pas de recourir à l'approche fondée sur la

juste valeur. Pour les groupes de contrats concernés, le Groupe a considéré que l'application de l'approche rétrospective complète était impraticable en raison de l'indisponibilité de l'exhaustivité des informations nécessaires à une application rétrospective complète de la norme (en termes de données collectées, mais également d'hypothèses ou d'estimations qui auraient été effectuées lors des périodes précédentes).

A ce stade, les principales modifications de l'approche rétrospective modifiée auxquelles le Groupe envisage de recourir pour l'évaluation de certains groupes de contrats à la date de transition sont les suivantes :

- l'identification des groupes de contrats d'assurance et la détermination des contrats qui répondent à la définition des contrats d'assurance avec éléments de participation directe sur la base des informations disponibles à la date de transition ;
- l'exemption de l'exigence de constituer des groupes de manière qu'ils ne contiennent pas de contrats émis à plus d'un an d'intervalle ;
- la détermination de la CSM (ou de l'élément de perte le cas échéant) pour les groupes de contrats d'assurance avec éléments de participation directe à la date de transition, en calculant une approximation de la CSM totale pour l'ensemble des services à fournir au titre du groupe de contrats et en déduisant de cette dernière le montant de la CSM afférente aux services fournis avant cette date ;
- la détermination, en cas d'application de l'option OCI, du montant cumulatif des produits financiers ou charges financières d'assurance comptabilisé dans les capitaux propres à la date de transition.

En application des dispositions transitoires de la norme IFRS 17, le groupe Crédit Agricole qui applique IFRS 9 pour les actifs financiers détenus aux fins d'une activité d'assurance est autorisé – et dans les cas prévus par la norme – de modifier leurs classements et désignations précédemment appliqués des actifs financiers (en application des dispositions d'IFRS 9 en termes de classement) à la date de première application d'IFRS 17. Le périmètre et le volume des actifs financiers qui feront l'objet de ces reclassements sont actuellement à l'étude.

NOTE 2 Principales opérations de structure et évènements significatifs de la période

2.1 Information portant sur le périmètre de consolidation au 30 juin 2022

Les états financiers consolidés incluent les comptes du groupe Crédit Agricole et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28, le groupe Crédit Agricole dispose d'un pouvoir de contrôle, d'un contrôle conjoint ou d'une influence notable, hormis ceux présentant un caractère non significatif par rapport à l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

2.1.1 ENTITÉS DU PÉRIMÈTRE POUR LESQUELLES UNE VARIATION DU POURCENTAGE DE CONTRÔLE OU D'INTÉRÊT EST SUPÉRIEURE À 10% AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2022 SANS MODIFICATION DE LA MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Pays / Région d'implantation	Périmètre de consolidation du Groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Type d'entité et nature du contrôle* (b)	Activité (c)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/06/2022	31/12/2021	30/06/2022	31/12/2021
Italie									
	CREVAL PIU'FACTOR S.P.A.	Globale	-	Filiale	BPI	100,0	100,0	100,0	76,2
	GENERALFINANCE S.P.A.	Equivalence	-	Co-entreprise	BPI	19,7	46,8	17,1	35,7

*Hors Entités, co-entreprises et entreprises associées structurées

2.1.2 EVOLUTION DU PÉRIMÈTRE AYANT CONDUIT À UNE MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE OU DE MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Pays / Région d'implantation	Périmètre de consolidation du Groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Type d'entité et nature du contrôle* (b)	Activité (c)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/06/2022	31/12/2021	30/06/2022	31/12/2021
Australie									
	Crédit Agricole CIB (Australie)	Globale	E2	Succursale	GC	100,0	-	100,0	-
Autriche									
	CAA STERN GMBH ¹	Globale	E1	Filiale	GEA	100,0	-	100,0	-
Belgique									
	CACEIS Belgium	Globale	S4	Filiale	GC	-	100,0	-	69,5
Danemark									
	A LEASE & MOBILITY A/S	Equivalence	E2	Co-entreprise	SFS	50,0	-	50,0	-
Espagne									
	CACEIS FUND ADMINISTRATION, SUCURSAL EN ESPAÑA	Globale	E2	Succursale	GC	100,0	-	69,5	-
	CACEIS FUND SERVICES SPAIN S.A.U	Globale	D1	Filiale	GC	100,0	100,0	69,5	69,5
Etats-Unis									
	Crédit Agricole CIB (Miami)	Globale	S1	Succursale	GC	-	100,0	-	100,0
	LYXOR ASSET MANAGEMENT HOLDING CORP	Globale	S4	Filiale	GEA	-	100,0	-	69,5
France									
	1 BD MONGE	Globale	S2	Filiale	BPF	-	100,0	-	100,0
	57 RUE MARCHANDE	Globale	S1	Filiale	BPF	-	100,0	-	100,0
	ADIMMO	Globale	E1	Filiale	AHM	100,0	-	99,4	-
	ARMOR CROISSANCE	Globale	E2	Filiale	BPF	100,0	-	100,0	-
	CABINET ESPARGILIERE	Globale	E1	Filiale	AHM	100,0	-	99,4	-



Pays / Région d'implantation	Périmètre de consolidation du Groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Type d'entité et nature du contrôle* (b)	Activité (c)	% de contrôle		% d'intérêt		
						30/06/2022	31/12/2021	30/06/2022	31/12/2021	
Cifap		Globale	S3	Filiale	GC	-	100,0	-	100,0	
FCA BANK SUCCURSALE EN France		Equivalence	D1	Succursale	SFS	50,0	50,0	50,0	50,0	
Finaref Assurances S.A.S.		Globale	S5	Filiale	SFS	-	100,0	-	100,0	
GESTHOME		Globale	E1	Filiale	AHM	100,0	-	99,4	-	
IMEFA CENT QUATRE VINGT SEPT		Globale	E1	Filiale	GEA	65,2	-	65,2	-	
L&E Services		Globale	E1	Filiale	GC	100,0	-	100,0	-	
La Médicale		Globale	D4	Filiale	GEA	100,0	100,0	100,0	100,0	
LIEUTAUD		Globale	E1	Filiale	AHM	100,0	-	99,4	-	
LIEUTAUD GESTION		Globale	E1	Filiale	AHM	100,0	-	99,4	-	
LOCAFLEX		Globale	S1	Filiale	BPF	-	100,0	-	100,0	
LOCAGUET		Globale	S1	Filiale	BPF	-	100,0	-	100,0	
LYXOR ASSET MANAGEMENT		Globale	S4	Filiale	GEA	-	100,0	-	69,5	
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT		Globale	S4	Filiale	GEA	-	100,0	-	69,5	
MATHIEU IMMOFICE		Globale	E1	Filiale	AHM	100,0	-	99,4	-	
MIDCAP ADVISORS SAS (EX SODICA)		Globale	D1	Filiale	GC	100,0	-	100,0	-	
NEIGE ET SOLEIL VDSP		Globale	E1	Filiale	AHM	100,0	-	99,4	-	
NMP HEINRICH		Globale	E2	Filiale	BPF	100,0	-	100,0	-	
Run Cartes		Globale	S5	Filiale	BPF	-	60,0	-	51,6	
SAS RUE LENEPVEU		Globale	E1	Filiale	BPF	100,0	-	100,0	-	
SAS SQUARE HABITAT PROVENCE CO		Globale	E1	Filiale	AHM	100,0	-	99,4	-	
SCI 18 RUE VICTORIEN SARDOU		Globale	E2	Filiale	BPF	100,0	-	100,0	-	
SCI GREENWICH		Globale	E2	Filiale	BPF	100,0	-	100,0	-	
SCI PARKING JDL		Globale	E2	Filiale	BPF	100,0	-	100,0	-	
SCI SERENA		Globale	E2	Filiale	BPF	100,0	-	100,0	-	
SILOS DE JONAGE		Globale	S1	Filiale	BPF	-	100,0	-	100,0	
SQUARE HABITAT CENTRE OUEST		Globale	E1	Filiale	AHM	100,0	-	99,4	-	
SQUARE HABITAT CREDIT AGRICOLE		Globale	E1	Filiale	AHM	100,0	-	99,4	-	
Square Habitat Gestion Sud Rhône Alpes		Globale	S4	Filiale	BPF	-	100,0	-	100,0	
Valeurs Monétiques		Globale	S5	Filiale	BPF	-	100,0	-	86,0	
Italie										
BANCO PICCOLO CREDITO VALTELLINESE S.P.A.		Globale	S4	Filiale	BPI	-	100,0	-	84,9	
CREVAL COVERED BOND S.R.L.		Equivalence	S2	Co-entreprise	BPI	-	60,0	-	45,8	
GLOBAL BROKER S.P.A.		Equivalence	S3	Co-entreprise	BPI	-	30,0	-	22,9	
RAJNA IMMOBILIARE S.R.L.		Equivalence	S3	Co-entreprise	BPI	-	50,0	-	38,1	
SONDRIO CITTA' FUTURA S.R.L.		Equivalence	S2	Co-entreprise	BPI	-	49,0	-	37,4	
STELLINE REAL ESTATE S.P.A.		Globale	S3	Filiale	BPI	-	100,0	-	76,2	
VALTELLINA GOLF CLUB S.P.A.		Equivalence	S3	Co-entreprise	BPI	-	43,1	-	32,8	
Maroc										
Crédit du Maroc		Globale	D4	Filiale	BPI	78,7	78,7	78,7	78,7	
Crédit du Maroc Leasing et Factoring		Globale	D4	Filiale	SFS	100,0	100,0	85,8	85,8	
SIFIM		Globale	D4	Co-entreprise	BPI	100,0	100,0	78,7	78,7	
Pologne										
FCA LEASING POLSKA SP Z.O.O		Globale	E2	Filiale	SFS	50,0	-	50,0	-	
Portugal										



Pays / Région d'implantation	Périmètre de consolidation du Groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Type d'entité et nature du contrôle* (b)	Activité (c)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/06/2022	31/12/2021	30/06/2022	31/12/2021
	<i>FCA CAPITAL PORTUGUESE BRANCH</i>	Equivalence	D1	<i>Succursale</i>	SFS	50,0	50,0	50,0	50,0
	SADO RENT S.A	Equivalence	E2	Co-entreprise	SFS	50,0	-	50,0	-
Serbie									
	Crédit Agricole Banka Srbija a.d. Novi Sad	Globale	S2	Filiale	BPI	-	100,0	-	100,0

*Hors Entités, co-entreprises et entreprises associées structurées

Les succursales sont mentionnées en italique

(a) Modification de périmètre

Entrées (E) dans le périmètre :

E1 : Franchissement de seuil

E2 : Création

E3 : Acquisition (dont les prises de contrôle)

Sorties (S) du périmètre :

S1 : Cessation d'activité (dont dissolution, liquidation)

S2 : Société cédée au hors groupe ou perte de contrôle

S3 : Entité déconsolidée en raison de son caractère non significatif

S4 : Fusion absorption

S5 : Transmission Universelle du Patrimoine

Divers (D) :

D1 : Changement de dénomination sociale

D2 : Modification de mode de consolidation

D3 : Entité nouvellement présentée dans la note de périmètre

D4 : Entité classée en actifs non courants en vue de la vente et activités abandonnées

(b) Type d'entité et nature du contrôle

Filiale

Succursale

Co-entreprise

Opération en commun

Entreprise associée

(c) Type d'activité

BPF : Banque de proximité en France

BPI : Banque de proximité à l'international

GEA : Gestion de l'épargne et assurances : GEA

GC : Grandes clientèles

SFS : Services financiers spécialisés

AHM : Activités hors métiers

2.2 Principales variations du périmètre de consolidation

2.2.1 Projet de cession du Crédit du Maroc (IFRS 5)

Crédit du Maroc est une filiale contrôlée à 78,70% par le groupe Crédit Agricole au 30 juin 2022.

Le 26 avril 2022, un protocole de vente a été signé avec le Groupe marocain Holmarcom, prévoyant une cession en deux étapes de la participation de Crédit Agricole S.A., après accord des autorités réglementaires marocaines :

- Cession d'ici la fin de l'année 2022 de 63,7% des titres détenus par le groupe Crédit Agricole dans Crédit du Maroc
- Puis, cession 18 mois après des 15% des titres restants détenus par le groupe Crédit Agricole

En application d'IFRS 5, les actifs et les passifs de Crédit du Maroc sont classés au 30 juin 2022 au bilan en « Actifs non courants destinés à être cédés » pour 5 632 millions d'euros et en « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés » pour 4 885 millions d'euros. Le résultat net est classé en « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession » pour un montant de 9,4 millions d'euros.

2.2.2 Cession du fonds de commerce de Crédit Agricole CIB (Miami) à Santander

Crédit Agricole CIB (Miami) était une succursale de Crédit Agricole CIB, elle-même contrôlée à 97,8 % par Crédit Agricole S.A.

Courant 2020, les Directions générales de Crédit Agricole S.A. et de Crédit Agricole CIB s'étaient engagées dans un processus de mise en vente du fonds de commerce associé aux encours envers la clientèle de la succursale Crédit Agricole CIB (Miami) de Crédit Agricole CIB (CACIB).

Les actifs et les passifs de Crédit Agricole CIB (Miami) avaient ainsi été reclassés en IFRS5 dans les comptes consolidés de Crédit Agricole CIB au 31 décembre 2020.

Les négociations menées, depuis janvier 2021 avec la banque Santander, ont abouti à l'exécution d'un contrat de cession le 17 mai 2021 pour une partie de l'activité commerciale de la succursale Crédit Agricole CIB (Miami) de Crédit Agricole CIB (CACIB) pour un montant global de 27 millions d'euros. Un complément de prix a été perçu le 14 juin 2022 de 4,5 millions d'euros diminué d'une charge d'impôts de 1,06 million d'euros. Ces derniers ont été comptabilisés en « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession ».

La succursale a mis fin à l'ensemble de ses opérations résiduelles et rendu sa licence au régulateur local le 27 avril 2022.

2.2.3 Cession de Crédit Agricole Serbie

Au 31 décembre 2021, les actifs et passifs de Crédit Agricole Serbie, filiale contrôlée à 100%, étaient classés en IFRS 5 dans les comptes consolidés du Groupe Crédit Agricole, suite à la signature d'un protocole de cession le 5 août 2021 avec la banque Raiffeisen Banka A.D. Serbie, filiale de la banque autrichienne Raiffeisen Bank International AG.

Le 1er avril 2022, l'opération de cession de Crédit Agricole Serbie à la banque Raiffeisen Banka A.D. Serbie a été finalisée. L'accord de l'autorité réglementaire Serbe ayant été obtenu préalablement à cette date.

Au 30 juin 2022, la cession de Crédit Agricole Serbie n'a pas d'impact significatif dans les comptes consolidés du groupe Crédit Agricole.

2.3 Distribution exceptionnelle de Crédit Agricole Assurances à Crédit Agricole S.A.

Crédit Agricole Assurances a procédé au paiement d'un dividende exceptionnel d'un montant de 2 milliards d'euros à Crédit Agricole S.A. Cette distribution s'inscrit dans la politique de dividende exceptionnel qui vise à compenser l'effet sur le CET1 de Crédit Agricole S.A. de la mise en place de la nouvelle norme comptable IFRS17.

2.4 Impacts liés à la guerre Russie/Ukraine

Fin février 2022, les tensions entre la Russie et l'Ukraine ont débouché sur un conflit armé, dont l'ampleur et la durée, ainsi que les impacts économiques et financiers sont très incertains. Dans la situation de guerre, le Groupe Crédit Agricole indique apporter un soutien matériel et financier aux collaborateurs et à leurs familles. Cette mobilisation permet ainsi la continuité des services essentiels aux clients.

Crédit Agricole S.A. demeure exposé directement et indirectement en Ukraine et en Russie tout en ayant fait le choix au cours du premier semestre 2022 d'un provisionnement de prudence :

- En Ukraine, les engagements commerciaux représentent 1,7 milliard d'euros au 30 juin 2022. Ils sont presque tous comptabilisés au niveau de Crédit Agricole Ukraine et sont financés localement. Depuis le 24 février, les expositions sont figées (arrêt de la production et moratoires sur les amortissements) et au 30 juin 2022, Crédit Agricole Ukraine demeure un fournisseur de liquidités à court terme pour Crédit Agricole S.A. Les risques sur ces expositions sont provisionnés à hauteur de 245 millions au premier semestre 2022 (dont une dotation de 195 millions d'euros constituée dès le 31 mars 2022).
- En Russie, le Groupe a cessé tout nouveau financement à des entreprises russes depuis le début du conflit et toute activité commerciale dans le pays. Les expositions comptabilisées dans la filiale CACIB AO (expositions on-shore) représentent 0,7 milliard d'euros au 30 juin 2022 contre 0,5 milliard d'euros au 31 décembre 2021, leur progression s'expliquant d'une part par la hausse des dépôts auprès de la banque centrale de Russie consécutifs à la hausse des dépôts de la clientèle et d'autre part par un impact de change lié à l'appréciation de la devise russe entre le 31 décembre 2021 et le 30 juin 2022. Les fonds propres de la filiale s'élèvent à environ 195 millions équivalent euros, dont environ 120 millions d'euros de capitaux propres et 75 millions d'euros en dettes subordonnées au 30 juin 2022 (en hausse depuis le 31 décembre 2021 du fait de l'appréciation de la devise locale).

Les expositions¹ comptabilisées en dehors de CACIB AO (expositions off-shore) représentent 3,3 milliards d'euros au 30 juin 2022 (dont 3,0 milliards d'euros enregistrés au bilan²). Elles enregistrent une baisse de -1,1 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2021 et de -1,4 milliard d'euros depuis le début du conflit fin février. La part hors bilan des expositions off-shore (crédits documentaires, garanties financières et, dans une moindre mesure, facilités de crédit confirmées non tirées) s'élève à 0,3 milliard d'euros au 30 juin 2022, en baisse significative de -1,2 milliard d'euros depuis le 31 décembre 2021 et de -1,3 milliard d'euros depuis le déclenchement du conflit.

Du fait du conflit et des sanctions internationales qui ont suivi, la qualité du portefeuille (noté à 96% *Investment grade* au 31 décembre 2021 et composé principalement de grandes entreprises russes, notamment des producteurs et exportateurs de matières premières) a été dégradée au 31 mars 2022 dans l'échelle de notation interne du Groupe. Ainsi, les expositions performantes (*stages 1&2*) ont été provisionnées à hauteur de 304 millions d'euros tandis que les risques avérés (*stage 3*) ont fait l'objet de provisions spécifiques à hauteur de 73 millions d'euros.

L'exposition russe de Indosuez Wealth Management représente 231 millions d'euros au 30 juin 2022, en légère baisse depuis le 31 décembre 2021 (250 millions d'euros).

Le risque de variation lié aux opérations de dérivés reste limité et s'élève à 25 millions d'euros au 30 juin 2022 (contre 60 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Au total, ces expositions, de taille limitée, soit moins de 0,9% du total des expositions de Crédit Agricole CIB au 30 juin 2022, continuent de faire l'objet d'une surveillance étroite et la quasi-totalité des échéances sont honorées depuis le début du conflit.

¹Engagements commerciaux de bilan et hors-bilan de la clientèle et des banques, nets des garanties des agences de crédits export, hors risque de variation.

²Partie utilisée des facilités de crédit.

NOTE 3 Risque de crédit

(Cf. chapitre "Facteurs de risque – Risque de crédit")

3.1.1 EVALUATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Afin de tenir compte des effets du conflit russo-ukrainien et de la crise COVID-19, toujours présente sur la sphère économique, le Groupe a actualisé ses prévisions macro-économiques prospectives (forward looking) pour la détermination de l'estimation du risque de crédit pour l'arrêté du T2 2022.

Informations sur les scénarios macroéconomiques retenus au T2- 2022

Le Groupe a utilisé quatre scénarios pour le calcul des paramètres de provisionnement IFRS 9 en production sur juin 2022, avec des projections qui se présentent comme suit à l'horizon 2023.

Ces quatre scénarios intègrent des hypothèses différenciées tant sur les effets de la crise covid-19 que sur les effets du conflit russo-ukrainien et ses répercussions sur la sphère économique (inflation en hausse, révision croissance PIB à la baisse).

Pour rappel, les projections macro-économiques s'appuient sur une fin d'année 2021 qui a enregistré une forte croissance du PIB en zone euro et aux Etats-Unis mais également le démarrage d'un choc d'inflation (core inflation à 5,5% sur un an à décembre aux Etats-Unis et 5% pour la Zone euro).

Premier scénario : Scénario « central »

Il prévoit un scénario géopolitique « médian » avec une poursuite du conflit en Ukraine, des sanctions maintenues en 2022-2023 et une forme d'accord de sortie de crise à moyen terme.

Forte accélération de l'inflation en zone euro :

L'inflation moyenne dans la zone euro en 2022 progresse très fortement pour refluer ensuite graduellement (elle atteindrait 6,5% en moyenne dans la zone en 2022, après 2,6% en 2021). Cela est lié à la reprise post Covid-19 et au conflit russo-ukrainien, avec un choc sur les prix énergétiques et une hausse des prix des intrants (métaux, produits agricoles...). Plus globalement on constate une hausse des coûts intermédiaires, des difficultés d'approvisionnement, une perturbation des chaînes de valeur et des risques de pénurie.

Ces chocs conduisent à une révision à la baisse de la croissance en zone euro. La production dans certains secteurs est affectée par la hausse des coûts intermédiaires et les perturbations des chaînes de valeur. La rentabilité des entreprises est dégradée, d'où un freinage de l'investissement. Le pouvoir d'achat des ménages est diminué par le choc inflationniste. Les hausses de salaires restent assez modérées et la confiance se détériore. Cela crée un réservoir d'épargne pouvant amortir ces effets négatifs mais freine la consommation.

Ces effets négatifs sont en partie amortis par des mesures de soutien budgétaire. Au total, la croissance 2022 est révisée de 4,1% à 3,3% en France et de 3,9% à 2,9% en zone euro.

Ce choc inflationniste conduit à un resserrement des politiques monétaires.

Aux Etats-Unis, la Fed continue de relever ses taux d'intérêt de manière accélérée jusqu'au début de 2023 avant de les stabiliser. Le « Quantitative Tightening » est plus précoce et plus rapide que prévu. Toutefois, les hausses de taux longs sont plus mesurées, avec même un repli graduel à partir de mi-2022 (ralentissement de la croissance et freinage graduel de l'inflation).

En zone euro, le resserrement monétaire est plus prudent et moins rapide, l'inflation ayant augmenté plus tardivement. Après avoir stabilisé son bilan, la BCE commence à relever ses taux directeurs au second semestre 2022 et va continuer à les relever en 2023.

Les taux longs montent en zone euro, mais la courbe des taux s'aplatit à mesure que la BCE progresse dans son ajustement monétaire. Les spreads s'écartent en particulier en Italie à l'approche des échéances politiques mais la BCE s'emploiera à corriger des écartements injustifiés des spreads.

Deuxième scénario : Scénario « adverse modéré »

Scénario géopolitique : persistance et impact du conflit plus marqués que dans le scénario central.

Choc sur les prix énergétiques plus prononcé : la Chine décide de ne pas acheter massivement le pétrole russe et de ne pas compenser la baisse des achats européens ; les sanctions sont maintenues sur l'Iran et le Venezuela et la réponse de l'Arabie Saoudite est insuffisante. Ainsi, l'offre de pétrole se trouve réduite, la demande se concentre alors sur le pétrole du Moyen Orient et de Mer du Nord et on observe une forte tension sur les prix pétroliers en 2022-2023, qui avoisinent 180 dollars le baril. **Le choc d'inflation est plus fort que dans le 1^{er} scénario en 2022-2023.**

La réponse budgétaire et monétaire reste mesurée. Les Etats européens ne réagissent pas massivement à ce choc inflationniste : les mesures de soutien budgétaire sont limitées. La Fed et la BCE remontent leurs taux un peu plus rapidement que dans le scénario central face à une inflation plus élevée et plus durable. Ceci affecte la croissance et a peu d'effet sur l'inflation. Le Bund reste assez bas (valeur refuge) mais les spreads France et Italie s'écartent (phénomène de fragmentation, inquiétudes sur la soutenabilité de la dette).

« Stagflation » en zone euro. La zone euro connaît alors une phase de baisse du pouvoir d'achat, un net freinage de la consommation, une forte détérioration des profits des entreprises, une remontée du chômage ainsi que des faillites. Il n'y a cependant pas de repli annuel du PIB en 2022-2023, mais la croissance est très nettement ralentie. Un repli des marchés boursiers et correction mesurée sur l'immobilier sont prévus pour la zone euro dans ce scénario.

Troisième scénario : Scénario « favorable »

Dans ce scénario favorable, il est supposé que la Chine intervienne dans les négociations liées au conflit russo-ukrainien et qu'un règlement du conflit se mette en place plus rapidement que dans le scénario « central ». Les sanctions sont alors prolongées mais allégées sur la Russie. Les prix énergétiques baissent assez rapidement. On observe une accalmie progressive sur les prix des métaux et des céréales, mais certaines chaînes de production restent durablement perturbées.

Dans la zone euro, ce scénario conduit à un net repli de l'inflation et un redressement de la confiance et des anticipations des agents économiques. On observe une reprise de la consommation liée à l'amélioration du pouvoir d'achat, à une confiance restaurée et à l'utilisation d'une partie du surplus d'épargne accumulé. L'amélioration des anticipations et la résorption partielle des tensions sur les approvisionnements conduisent à une reprise des dépenses d'investissement en 2022-2023.

Evolutions financières

Le resserrement de la Fed est plus mesuré que dans le scénario central, et les taux longs américain légèrement plus bas. De même, le Bund reste bas, un peu en deçà du niveau retenu dans le scénario central, en liaison avec l'évolution des taux longs américain et la politique de la BCE. Les spreads français et italiens sont du même ordre que dans le scénario central. La Bourse et les marchés immobiliers sont bien orientés.

Quatrième scénario : Scénario « adverse sévère »

Le choc du 2^{ème} scénario est accentué sur les prix du pétrole et l'inflation.

Dans ce scénario, les sanctions sont renforcées, des problèmes d'approvisionnement encore plus marqués apparaissent. On constate une persistance du conflit, induisant une forte réduction des importations de pétrole russe par les pays européens. La Chine n'achète pas suffisamment de pétrole à la Russie pour libérer l'offre pétrolière du Golfe. Les sanctions sont maintenues sur l'Iran et le Venezuela et réponse de l'Arabie Saoudite s'avère insuffisante. Ainsi, on observe une hausse des prix du pétrole très prononcée : les prix pétroliers avoisinent 200\$ le baril en 2022-2023. Le choc d'inflation est très fort.

Erreurs de politique monétaire

La principale différence par rapport au 2^{ème} scénario tient aux politiques monétaires. Face aux chiffres très élevés d'inflation, la Fed remonte fortement le taux des Fed Funds au second semestre 2022 et en 2023, sans pour autant enrayer l'inflation : fortes inquiétudes des investisseurs et nette remontée des taux longs américains.

De même la BCE remonte ses taux plus nettement et plus rapidement que dans le scénario adverse modéré (remontée du Bund). Cela entraîne une remontée beaucoup plus nette des OAT et des BTP italiens : il y a un phénomène de fragmentation, couplé à de fortes inquiétudes des investisseurs.

Légère récession en zone euro

On observe une forte hausse de l'inflation et une remontée significative des coûts de financement. Cela entraîne une baisse du pouvoir d'achat et un très net ralentissement de la consommation. La zone euro connaît alors une forte dégradation du climat des affaires et un léger repli des dépenses d'investissement, couplés à des risques spécifiques dans certains pays, en France notamment (conflits sociaux très marqués). De ce fait, il y a une légère récession en zone euro en 2023, ainsi qu'un net repli des marchés boursiers et une correction significative de l'immobilier.

Focus sur l'évolution des principales variables macroéconomiques dans les 4 scénarios :

	Réf.	Scénario central				Adverse modéré				Scénario favorable				Adverse sévère			
	2021	2022	2023	2024	2025	2022	2023	2024	2025	2022	2023	2024	2025	2022	2023	2024	2025
PIB – zone euro	5,2	2,9	2,4	1,8	1,4	1,8	0,6	1,1	1,2	3,9	2,9	1,7	1,3	1,0	-0,8	0,3	0,9
Taux Chômage – zone euro	7,8	7,3	7,0	6,8	6,7	7,3	7,4	7,3	7,3	6,7	6,1	5,9	5,8	7,5	8,0	8,2	8,2
Taux inflation – zone euro	2,6	6,5	3,0	2,5	2,0	7,9	4,8	1,3	0,7	5,3	2,3	1,5	1,2	8,6	4,5	0,8	0,6
PIB - France	7,0	3,3	2,1	1,8	1,5	2,4	0,9	2,0	1,6	4,0	2,5	2,0	1,7	1,9	-0,3	1,2	1,2
Taux Chômage - France	7,9	7,5	7,4	7,2	7,0	7,8	8,3	8,0	7,9	7,2	6,9	6,7	6,6	8,2	9,0	8,7	8,5
Taux inflation - France	1,6	4,2	2,5	2,3	1,8	5,5	3,9	0,9	0,5	3,6	2	1,7	1,4	6,1	4,6	0,6	0
OAT 10 ans	0,2	1,4	1,5	1,6	1,6	1,8	2,2	1,9	1,9	1	1,35	1,5	1,5	2,6	3,3	2,8	2,8

À fin juin 2022, en intégrant les forward looking locaux, les provisions Stage 1 / Stage 2 d'une part (provisionnement des actifs clientèles sains) et les provisions Stage 3 d'autre part (provisionnement pour risques avérés) ont représenté respectivement 43 % et 57 % des stocks de couverture sur le périmètre Groupe Crédit Agricole (P4).

À fin juin 2022, les dotations nettes de reprises de provisions Stage 1 / Stage 2 ont représenté 44 % du coût du risque semestriel du Groupe Crédit Agricole (P4) contre 56 % pour la part du risque avéré Stage 3 et autres provisions.

Analyse de sensibilité des scénarios macro-économiques dans le calcul des provisions IFRS9 (ECL Stage 1 et 2) sur la base des paramètres centraux

Le scénario central est actuellement pondéré à 55 % pour le calcul des ECL IFRS centraux du T2-2022.

Sur le Périmètre Groupe Crédit Agricole :

Variation d'ECL d'un passage à 100 % du scénario (périmètre Groupe Crédit Agricole)			
Scénario central	Adverse modéré	Adverse sévère	Scénario favorable
-3,3%	+4,0%	+11,3%	-7,9%

Cette sensibilité sur les ECL définis selon les paramètres centraux peut faire l'objet d'ajustements au titre des forward looking locaux qui, le cas échéant, pourraient la réduire ou l'augmenter.

3.1 Variation des valeurs comptables et des corrections de valeur pour pertes sur la période

Les corrections de valeur pour pertes correspondent aux dépréciations sur actifs et aux provisions sur engagement hors bilan comptabilisées en résultat net ("Coût du risque") au titre du risque de crédit.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des corrections de valeur pour pertes comptabilisées en "Coût du risque" et des valeurs comptables associées, par catégorie comptable et type d'instruments.

ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI : TITRES DE DETTES

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Stage 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a) + (b)
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes					
<i>(en millions d'euros)</i>									
Au 31 décembre 2021	109 866	(47)	173	(5)	50	(47)	110 087	(99)	109 988
Transferts d'actifs en cours de vie d'un Stage à l'autre	(20)	-	20	-	-	-	-	-	-
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	(25)	-	25	-	-	-	-	-	-
Retour de Stage 2 vers Stage 1	5	-	(5)	-	-	-	-	-	-
Transferts vers Stage 3 ¹	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total après transferts	109 846	(47)	193	(5)	50	(47)	110 087	(99)	109 988
Variations des valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes	6 659	(13)	45	(2)	-	-	6 704	(15)	-
Nouvelle production : achat, octroi, origination,... ²	27 841	(22)	70	(3)	-	-	27 911	(25)	-
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	(22 743)	8	(54)	1	-	-	(22 797)	9	-
Passages à perte	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	1	-	-	-	-	-	1	-
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période	-	1	-	-	-	-	-	1	-
Changements dans le modèle / méthodologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres ³	1 561	(1)	29	-	-	-	1 590	(1)	-
Total	116 505	(60)	238	(7)	50	(47)	116 793	(114)	116 679
Variations de la valeur comptable attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) ⁴	(3 493)	-	-	-	-	-	(3 493)	-	-
Au 30 juin 2022	113 012	(60)	238	(7)	50	(47)	113 300	(114)	113 186
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	-	-	-	-	-	-	-	-	-

¹ Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des encours classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

² Les originations en Stage 2 peuvent inclure des encours originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

³ Les éléments sur la ligne "Autres" sont principalement les écarts de conversion.

⁴ Inclut les variations des réévaluations de juste valeur des instruments micro-couverts, les variations relatives à l'utilisation de la méthode du TIE (notamment amortissements des surcotes/décotes), les variations relatives à la désactualisation des décotes constatées sur crédits restructurés (reprise en PNB sur la maturité résiduelle de l'actif).

ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI : PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Stage 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a) + (b)
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes					
(en millions d'euros)									
Au 31 décembre 2021	96 626	(29)	55	(2)	435	(382)	97 118	(414)	96 703
Transferts d'actifs en cours de vie d'un Stage à l'autre	(29)	1	29	(1)	-	-	-	-	-
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	(29)	1	29	(1)			-	-	
Retour de Stage 2 vers Stage 1	-	-	-	-			-	-	
Transferts vers Stage 3 ¹	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total après transferts	96 597	(28)	84	(3)	435	(382)	97 118	(413)	96 705
Variations des valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes	6 677	(4)	19	(2)	26	(12)	6 722	(18)	
Nouvelle production : achat, octroi, origination... ²	22 427	(9)	28	(2)			22 455	(11)	
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	(15 976)	13	(4)	-	(1)	1	(15 981)	14	
Passages à perte					-	-	-	-	
Modifications de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	(1)	-	-	-	-	-	(1)	
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période		(8)		-		10	-	2	
Changements dans le modèle / méthodologie		-		-		-	-	-	
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres ³	226	1	(5)	-	27	(23)	248	(22)	
Total	103 274	(32)	103	(5)	461	(394)	103 838	(431)	103 407
Variations de la valeur comptable attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) ⁴	5 632		1		39		5 672		
Au 30 juin 2022	108 906	(32)	104	(5)	500	(394)	109 510	(431)	109 079
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	-		-		-		-		

¹ Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des encours classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

² Les originations en Stage 2 peuvent inclure des encours originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

³ Les éléments sur la ligne "Autres" sont principalement les écarts de conversion.

⁴ Inclut les variations des réévaluations de juste valeur des instruments micro-couverts, les variations relatives à l'utilisation de la méthode du TIE (notamment amortissements des surcotes/décotes), les variations relatives à la désactualisation des décotes constatées sur crédits restructurées (reprise en PNB sur la maturité résiduelle de l'actif), les variations des créances rattachées.



ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI : PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Stage 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a) + (b)
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes					
(en millions d'euros)									
Au 31 décembre 2021	944 538	(2 479)	104 360	(4 987)	21 641	(11 481)	1 070 539	(18 946)	1 051 592
Transferts d'actifs en cours de vie d'un Stage à l'autre	(13 774)	(328)	11 206	467	2 568	(768)	-	(629)	
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	(35 288)	185	35 288	(854)			-	(669)	
Retour de Stage 2 vers Stage 1	22 361	(536)	(22 361)	1 140			-	604	
Transferts vers Stage 3 ¹	(1 067)	27	(2 255)	226	3 322	(921)	-	(668)	
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	220	(4)	534	(45)	(754)	153	-	104	
Total après transferts	930 764	(2 807)	115 566	(4 520)	24 209	(12 249)	1 070 539	(19 575)	1 050 964
Variations des valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes	39 644	113	(1 987)	(1 089)	(3 007)	1 099	34 650	123	
Nouvelle production : achat, octroi, origination,... ^{2,4}	194 060	(811)	15 038	(1 561)			209 098	(2 372)	
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	(154 921)	609	(17 674)	1 245	(1 874)	871	(174 469)	2 725	
Passages à perte					(895)	837	(895)	837	
Modifications de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	(1)	(5)	(1)	(8)	1	(13)	(1)	
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période ⁵		356		(845)		(882)	-	(1 371)	
Changements dans le modèle / méthodologie		-		-		-	-	-	
Variations de périmètre ⁷	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres ⁵	505	(40)	654	73	(230)	272	929	305	
Total	970 408	(2 694)	113 579	(5 609)	21 202	(11 150)	1 105 189	(19 452)	1 085 737
Variations de la valeur comptable attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) ³	(880)		(1 263)		915		(1 228)		
Au 30 juin 2022 ⁶	969 528	(2 694)	112 316	(5 609)	22 117	(11 150)	1 103 961	(19 452)	1 084 509
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	-		-		-		-		

¹ Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des encours classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

² Les originations en Stage 2 peuvent inclure des encours originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

³ Inclut les variations des réévaluations de juste valeur des instruments micro-couverts, les variations relatives à l'utilisation de la méthode du TIE (notamment amortissements des surcotes/décotes), les variations relatives à la désactualisation des décotes constatées sur crédits restructurés (reprise en PNB sur la maturité résiduelle de l'actif), les variations des créances rattachées.

⁴ Au 30 juin 2022, le montant des prêts garantis par l'Etat (PGE) accordés à la clientèle par le Groupe dans le cadre des mesures de soutien à l'économie par l'Etat français suite à la crise sanitaire liée à la COVID-19 s'élève à 21,1 milliards d'euros.

⁵ Les éléments sur la ligne "Autres" sont principalement les écarts de conversion ainsi que dans une moindre mesure des variations de valeur dont la ventilation n'a pu être effectuée.

⁶ Au 30 juin 2022, le stage 3 intègre les actifs dépréciés de Crédit Agricole Italia acquis de Credito Valtellinese pour une valeur comptable brute de 1 020 millions d'euros et une correction de valeur pour pertes de 571 millions d'euros, soit une valeur nette comptable de 449 millions d'euros.



ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES : TITRES DE DETTES

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Stage 3)		Total	
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		Valeur comptable	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable	Correction de valeur pour pertes
	Valeur comptable	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable	Correction de valeur pour pertes				
(en millions d'euros)								
Au 31 décembre 2021	260 826	(126)	3 745	(50)	1	(37)	264 572	(214)
Transferts d'actifs en cours de vie d'un Stage à l'autre	280	(1)	(282)	(1)	-	-	(2)	(2)
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	(613)	-	606	(7)			(7)	(7)
Retour de Stage 2 vers Stage 1	893	(1)	(888)	6			5	5
Transferts vers Stage 3 ¹	-	-	-	-	-	-	-	-
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	-	-	-	-	-	-	-	-
Total après transferts	261 106	(127)	3 463	(51)	1	(37)	264 570	(216)
Variations des valeurs comptables et des corrections de valeur pour pertes	(29 155)	6	(234)	2	(1)	1	(29 390)	9
Réévaluation de juste valeur sur la période	(30 000)		(449)		-		(30 449)	
Nouvelle production : achat, octroi, origination,.... ²	14 739	(17)	6 733	(8)	-	-	21 472	(25)
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	(14 389)	11	(6 492)	5	(1)	1	(20 882)	17
Passages à perte	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	1	1	-	-	-	-	1	1
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période		11		5		-	-	16
Changements dans le modèle / méthodologie		-		-		-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres ⁴	494	-	(26)	-	-	-	468	-
Total	231 951	(121)	3 229	(49)	-	(36)	235 180	(207)
Variations de la valeur comptable attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) ³	(3 759)		21		-		(3 738)	
Au 30 juin 2022	228 192	(121)	3 250	(49)	-	(36)	231 442	(207)
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	-		-		-		-	

¹ Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des encours classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

² Les originations en Stage 2 peuvent inclure des encours originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

³ Inclut les impacts relatifs à l'utilisation de la méthode du TIE (notamment amortissements des surcotes/décotes).

⁴ Les éléments sur la ligne "Autres" sont principalement les écarts de conversion.

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	Engagements sains				Engagements provisionnés (Stage 3)		Total		
	Engagements soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'engagement (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Montant net de l'engagement (a) + (b)
	Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes					
<i>(en millions d'euros)</i>									
Au 31 décembre 2021	212 153	(404)	13 644	(507)	503	(112)	226 300	(1 023)	225 277
Transferts d'engagements en cours de vie d'un Stage à l'autre	(2 282)	(32)	2 271	19	11	-	-	(13)	
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	(4 268)	19	4 268	(60)			-	(41)	
Retour de Stage 2 vers Stage 1	1 995	(51)	(1 995)	79			-	28	
Transferts vers Stage 3 ¹	(15)	1	(12)	1	27	(4)	-	(2)	
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	6	(1)	10	(1)	(16)	4	-	2	
Total après transferts	209 871	(436)	15 915	(488)	514	(112)	226 300	(1 036)	225 264
Variations des montants de l'engagement et des corrections de valeur pour pertes	11 096	27	(1 966)	(30)	(56)	7	9 074	4	
Nouveaux engagements donnés ²	95 926	(200)	3 444	(317)			99 370	(517)	
Extinction des engagements	(88 823)	203	(5 462)	255	(130)	32	(94 415)	490	
Passages à perte	-	-	-	-	(3)	3	(3)	3	
Modifications de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	(3)	-	-	-	(1)	-	(4)	-	
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période		31		56		(26)	-	61	
Changements dans le modèle / méthodologie		-		-		-	-	-	
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres ³	3 996	(7)	52	(24)	78	(2)	4 126	(33)	
Au 30 juin 2022	220 967	(409)	13 949	(518)	458	(105)	235 374	(1 032)	234 342

¹ Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des encours classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

² Les nouveaux engagements donnés en Stage 2 peuvent inclure des engagements originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

³ Les éléments sur la ligne "Autres" sont principalement les écarts de conversion ainsi que dans une moindre mesure des variations de valeur dont la ventilation n'a pu être effectuée.

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	Engagements sains				Engagements provisionnés (Stage 3)		Total		
	Engagements soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'engagement (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Montant net de l'engagement (a) + (b)
	Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes					
<i>(en millions d'euros)</i>									
Au 31 décembre 2021	109 926	(120)	6 440	(261)	1 649	(431)	118 015	(812)	117 203
Transferts d'engagements en cours de vie d'un Stage à l'autre	(1 528)	(20)	639	25	895	(8)	6	(3)	
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	(2 304)	4	2 313	(19)			9	(15)	
Retour de Stage 2 vers Stage 1	855	(24)	(858)	43			(3)	19	
Transferts vers Stage 3 ¹	(80)	-	(820)	1	900	(9)	-	(8)	
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	1	-	4	-	(5)	1	-	1	
Total après transferts	108 398	(140)	7 079	(236)	2 544	(439)	118 021	(815)	117 206
Variations des montants de l'engagement et des corrections de valeur pour pertes	(9 845)	2	80	(15)	(110)	61	(9 875)	48	
Nouveaux engagements donnés ²	42 785	(54)	1 719	(56)			44 504	(110)	
Extinction des engagements	(49 406)	39	(1 763)	46	(181)	93	(51 350)	178	
Passages à perte	-	-	-	-	(1)	1	(1)	1	
Modifications de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	-	-	-	-	-	-	-	
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période		16		(14)		(40)	-	(38)	
Changements dans le modèle / méthodologie		-		-		-	-	-	
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres ³	(3 224)	1	124	9	72	7	(3 028)	17	
Au 30 juin 2022	98 553	(138)	7 159	(251)	2 434	(378)	108 146	(767)	107 379

¹ Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des encours classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

² Les nouveaux engagements donnés en Stage 2 peuvent inclure des engagements originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

³ Les éléments sur la ligne "Autres" sont principalement les écarts de conversion ainsi que dans une moindre mesure des variations de valeur dont la ventilation n'a pu être effectuée.

3.2 Expositions au risque souverain

Le périmètre des expositions souveraines recensées couvre les expositions à l'État, hors collectivités locales. Les créances fiscales sont exclues du recensement.

L'exposition aux dettes souveraines correspond à une exposition nette de dépréciation (valeur au bilan) présentée à la fois brute et nette de couverture.

Les expositions du Groupe au risque souverain sont les suivantes :

ACTIVITÉ BANCAIRE

30/06/2022	Expositions nettes de dépréciations						
	Actifs financiers à la juste valeur par résultat		Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Actifs financiers au coût amorti	Total activité banque brut de couvertures	Couvertures	Total activité banque net de couvertures
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat					
<i>(en millions d'euros)</i>							
Allemagne	-	452	169	425	1 046	-	1 046
Arabie Saoudite	-	-	-	1 383	1 383	-	1 383
Autriche	-	1	6	289	296	6	302
Belgique	-	87	847	1 727	2 661	119	2 780
Brésil	9	-	210	104	323	-	323
Chine	96	-	29	329	454	-	454
Egypte	1	6	790	267	1 064	-	1 064
Espagne	-	50	(10)	1 533	1 573	47	1 620
Etats-Unis	1 608	-	112	1 501	3 221	78	3 299
France	-	864	3 662	20 080	24 606	(86)	24 520
Hong Kong	57	-	-	1 474	1 531	-	1 531
Italie	-	8	3 359	12 298	15 665	(149)	15 516
Japon	335	-	1 119	982	2 436	1	2 437
Liban	-	-	-	-	-	-	-
Maroc	30	7	276	-	313	-	313
Pologne	3	-	756	241	1 000	-	1 000
Royaume-Uni	-	1	-	-	1	-	1
Russie	-	-	-	-	-	-	-
Turquie	-	-	-	-	-	-	-
Ukraine	-	-	93	461	554	-	554
Autres pays souverains	1 204	250	636	4 950	7 040	14	7 054
TOTAL	3 343	1 726	12 054	48 044	65 167	30	65 197

31/12/2021	Expositions nettes de dépréciations						
	Actifs financiers à la juste valeur par résultat		Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Actifs financiers au coût amorti	Total activité banque brut de couvertures	Couvertures	Total activité banque net de couvertures
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat					
(en millions d'euros)							
Allemagne	-	426	170	394	990	-	990
Arabie Saoudite	5	-	-	1 300	1 305	-	1 305
Argentine	-	-	-	42	42	-	42
Autriche	9	3	6	312	330	-	330
Belgique	-	20	1 911	2 185	4 116	(62)	4 054
Bésil	12	-	214	122	348	-	348
Chine	212	-	66	262	540	(1)	539
Egypte	1	8	771	328	1 108	-	1 108
Espagne	-	5	83	2 218	2 306	13	2 319
Etats-Unis	2 780	1	98	906	3 785	(122)	3 663
France	-	933	4 056	19 533	24 522	(613)	23 909
Hong Kong	91	-	-	1 274	1 365	-	1 365
Italie	-	13	3 648	12 719	16 380	(314)	16 066
Japon	182	-	440	1 430	2 052	-	2 052
Liban	-	-	-	-	-	-	-
Maroc	212	7	202	-	421	-	421
Pologne	-	-	772	242	1 014	-	1 014
Royaume-Uni	-	1	-	-	1	-	1
Russie	-	-	-	-	-	-	-
Turquie	-	-	-	-	-	-	-
Ukraine	-	-	111	233	344	-	344
Venezuela	-	-	-	18	18	-	18
Autres pays souverains	916	228	917	5 154	7 215	(3)	7 212
Total	4 420	1 645	13 465	48 672	68 202	(1 102)	67 100

ACTIVITÉ D'ASSURANCE

Pour l'activité assurance, l'exposition à la dette souveraine est présentée en valeur nette de dépréciation, brute de couverture et correspond à une exposition avant application des mécanismes propres à l'assurance vie de partage entre assureurs et assurés.

Expositions brutes		
<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2022	31/12/2021
Allemagne	313	323
Arabie Saoudite	-	-
Autriche	501	546
Belgique	2 680	3 992
Brésil	2	4
Chine	2	4
Egypte	-	-
Espagne	4 100	4 648
Etats-Unis	76	60
France	45 168	50 923
Hong Kong	-	-
Italie	7 721	8 806
Japon	198	199
Liban	-	-
Maroc	2	2
Pologne	300	330
Royaume-Uni	2	3
Russie	-	7
Turquie	7	10
Ukraine	3	-
Autres pays souverains	1 926	2 282
TOTAL	63 001	72 139

NOTE 4 Notes relatives au résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

4.1 Produits et charges d'intérêts

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Sur les actifs financiers au coût amorti	13 692	24 646	12 058
Opérations avec les établissements de crédit	1 660	2 603	1 229
Opérations avec la clientèle	10 680	19 860	9 712
Opérations de location-financement	559	1 341	644
Titres de dettes	793	842	473
Sur les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 504	4 630	2 511
Opérations avec les établissements de crédit	-	-	-
Opérations avec la clientèle	-	-	-
Titres de dettes	2 504	4 630	2 511
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	1 456	2 313	1 189
Autres intérêts et produits assimilés	36	45	38
PRODUITS D'INTÉRÊTS ^{1 2}	17 688	31 634	15 796
Sur les passifs financiers au coût amorti	(5 320)	(9 589)	(4 879)
Opérations avec les établissements de crédit	(775)	(1 414)	(686)
Opérations internes au Crédit Agricole	(3)	(13)	-
Opérations avec la clientèle	(2 877)	(4 814)	(2 375)
Opérations de location-financement	(162)	(632)	(304)
Dettes représentées par un titre	(1 226)	(2 103)	(1 261)
Dettes subordonnées	(277)	(613)	(253)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(1 448)	(2 221)	(1 131)
Autres intérêts et charges assimilées	(62)	(41)	(48)
CHARGES D'INTÉRÊTS ³	(6 830)	(11 851)	(6 058)

¹ dont 170 millions d'euros sur créances dépréciées (Stage 3) au 30 juin 2022 contre 312 millions d'euros au 31 décembre 2021 et 178 millions d'euros au 30 juin 2021.

² Dont 912 millions d'euros d'intérêts négatifs sur des passifs financiers au 30 juin 2022 (196 millions d'euros au 31 décembre 2021).

³ Dont -101 millions d'euros d'intérêts négatifs sur des actifs financiers au 30 juin 2022 (-1,6 milliard d'euros au 31 décembre 2021).

4.2 Produits et charges de commissions

(en millions d'euros)	30/06/2022			31/12/2021			30/06/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	170	(45)	125	290	(89)	201	141	(42)	99
Sur opérations avec la clientèle	897	(130)	767	1 625	(236)	1 389	770	(114)	656
Sur opérations sur titres	35	(72)	(37)	36	(137)	(101)	22	(73)	(51)
Sur opérations de change	26	(21)	5	56	(38)	18	27	(20)	7
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	149	(102)	47	378	(211)	167	199	(134)	65
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	3 757	(1 201)	2 556	7 032	(2 212)	4 820	3 561	(1 083)	2 478
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	3 029	(866)	2 163	5 952	(1 695)	4 257	2 892	(820)	2 072
TOTAL PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS	8 063	(2 437)	5 626	15 371	(4 621)	10 750	7 612	(2 286)	5 326

Les produits de commissions des opérations sur la clientèle et des opérations sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers sont portés majoritairement par les activités de Gestion de l'épargne et Assurances et de Banque de proximité (en France ou à l'international).

Les produits de commissions de Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues sont essentiellement liés aux activités de Gestion de l'épargne et Assurances.

4.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Dividendes reçus	729	1 145	737
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif détenus à des fins de transaction	(4 410)	1 555	1 040
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	(2 184)	2 273	1 375
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur instruments de dette ne remplissant pas les critères SPPI	(3 509)	3 201	1 918
Gains ou pertes nets sur actifs représentatifs de contrats en unités de compte	(6 827)	5 854	3 492
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option ¹	2 669	(270)	(111)
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	1 669	1 125	692
Résultat de la comptabilité de couverture	16	(44)	1
GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	(11 847)	14 839	9 144

¹ Hors spread de crédit émetteur pour les passifs à la juste valeur par résultat sur option (sauf exception permise par la norme pour éliminer ou réduire une non-concordance en compte de résultat).

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2022		
	Profits	Pertes	Net
Couverture de juste valeur	24 557	(24 511)	46
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	14 191	(10 502)	3 689
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couverture)	10 366	(14 009)	(3 643)
Couverture de flux de trésorerie	2	-	2
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	2	-	2
Couverture d'investissements nets dans une activité à l'étranger	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couverture de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	42 798	(42 831)	(33)
Variations de juste valeur des éléments couverts	17 035	(25 625)	(8 590)
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	25 763	(17 206)	8 557
Couverture de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	1	-	1
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	1	-	1
TOTAL RÉSULTAT DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE	67 358	(67 342)	16

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2021		
	Profits	Pertes	Net
Couverture de juste valeur	11 447	(11 463)	(16)
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	6 338	(5 056)	1 282
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couverture)	5 109	(6 407)	(1 298)
Couverture de flux de trésorerie	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couverture d'investissements nets dans une activité à l'étranger	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couverture de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	20 800	(20 830)	(30)
Variations de juste valeur des éléments couverts	9 095	(11 628)	(2 533)
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	11 705	(9 202)	2 503
Couverture de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	4	(2)	2
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	4	(2)	2
TOTAL RÉSULTAT DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE	32 251	(32 295)	(44)

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2021		
	Profits	Pertes	Net
Couverture de juste valeur	8 409	(8 409)	-
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	4 460	(3 927)	533
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couverture)	3 949	(4 482)	(533)
Couverture de flux de trésorerie	1	-	1
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	1	-	1
Couverture d'investissements nets dans une activité à l'étranger	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	1	-	1
Couverture de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	17 237	(17 238)	(1)
Variations de juste valeur des éléments couverts	8 039	(9 131)	(1 092)
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	9 198	(8 107)	1 091
Couverture de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	2	(1)	1
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	2	(1)	1
TOTAL RÉSULTAT DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE	25 649	(25 648)	1

4.4 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables ¹	(61)	(29)	25
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes) ²	92	90	67
GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	31	61	92

¹ Hors résultat de cession sur instruments de dettes dépréciés (Stage 3) mentionné en note 4.9 "Coût du risque"

² Dont dividendes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables décomptabilisés au cours de la période pour 2 millions d'euros.

4.5 Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Titres de dettes	45	43	17
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	11	11
Gains résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	45	54	28
Titres de dettes	(50)	(5)	(1)
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	(4)	(4)	(1)
Pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	(54)	(9)	(2)
GAINS OU PERTES NETS RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI ¹	(9)	45	26

¹ Hors résultat sur décomptabilisation d'instruments de dettes dépréciés (Stage 3) mentionné en note 4.9 "Coût du risque".

4.6 Produits (charges) nets des autres activités

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation	(22)	(32)	(14)
Autres produits nets de l'activité d'assurance ¹	6 444	11 816	6 098
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance ²	7 808	(20 846)	(12 221)
Produits nets des immeubles de placement	154	207	114
Autres produits (charges) nets	212	367	168
PRODUITS (CHARGES) DES AUTRES ACTIVITÉS	14 596	(8 488)	(5 855)

¹ L'augmentation de + 332 millions d'euros des autres produits nets de l'activité d'assurance entre le 30 juin 2022 et le 30 juin 2021 s'explique essentiellement par une augmentation du chiffre d'affaire, principalement en Dommages et Prévoyance-Emprunteurs-Collectives.

² L'augmentation de la reprise de provisions techniques des contrats d'assurance de 20 milliards d'euros entre le 30 juin 2022 et le 30 juin 2021 est essentiellement due à l'évolution défavorable des ajustements de valeur sur les contrats en unités de compte et la baisse de la juste valeur des actifs financiers.

4.7 Charges générales d'exploitation

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Charges de personnel	(7 071)	(13 839)	(6 747)
Impôts, taxes et contributions réglementaires ¹	(1 308)	(1 206)	(970)
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	(3 307)	(6 124)	(2 882)
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	(11 686)	(21 169)	(10 599)

¹ Dont -801 millions d'euros comptabilisés au titre du Fonds de Résolution Unique au 30 juin 2022 contre -479 millions d'euros au 31 décembre 2021 et -479 millions d'euros au 30 juin 2021.

4.8 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Dotations aux amortissements	(920)	(1 885)	(917)
Immobilisations corporelles ¹	(674)	(1 390)	(681)
Immobilisations incorporelles	(246)	(495)	(236)
Dotations (reprises) aux dépréciations	7	(27)	(3)
Immobilisations corporelles	5	(13)	(3)
Immobilisations incorporelles	2	(14)	-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	(913)	(1 912)	(920)

¹ Dont - 259 millions d'euros comptabilisés au titre de l'amortissement du droit d'utilisation au 30 juin 2022 contre - 261 millions d'euros au 30 juin 2021.

4.9 Coût du risque

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Dotations nettes de reprises des dépréciations sur actifs et provisions sur engagements hors bilan sains (Stage 1 et Stage 2) (A)	(896)	(618)	(406)
Stage 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	(207)	(104)	(173)
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1	1	(3)
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	(190)	(111)	(154)
Engagements par signature	(18)	6	(16)
Stage 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	(689)	(514)	(233)
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	2	1
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	(703)	(396)	(142)
Engagements par signature	14	(120)	(92)
Dotations nettes de reprises des dépréciations sur actifs et provisions sur engagements hors bilan dépréciés (Stage 3) (B)	(657)	(1 442)	(530)
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	(708)	(1 356)	(498)
Engagements par signature	51	(86)	(32)
Autres actifs (C)	(2)	(2)	3
Risques et charges (D)	(14)	(65)	(62)
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions (E) = (A)+(B)+(C)+(D)	(1 569)	(2 127)	(995)
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	-	-	-
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	-	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	(97)	(214)	(118)
Récupérations sur prêts et créances	192	237	145
<i>comptabilisés au coût amorti</i>	192	237	145
<i>comptabilisés en capitaux propres recyclables</i>	-	-	-
Décotes sur crédits restructurés	(13)	(26)	(14)
Pertes sur engagements par signature	-	(1)	(1)
Autres pertes	(21)	(69)	(25)
Autres produits	4	7	1
COÛT DU RISQUE	(1 504)	(2 193)	(1 007)

4.10 Gains ou pertes nets sur autres actifs

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	26	2	9
Plus-values de cession	32	38	21
Moins-values de cession	(6)	(36)	(12)
Titres de capitaux propres consolidés	11	(13)	(31)
Plus-values de cession	15	27	7
Moins-values de cession	(4)	(40)	(38)
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement	(2)	(16)	(1)
GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS	35	(27)	(23)



4.11 Impôts

Le taux effectif d'impôt du 1^{er} semestre 2022 ressort à 26,2% sur la base d'un résultat avant impôt positif de 5 733 millions d'euros (avant résultat des sociétés mises en équivalence, dépréciation des écarts d'acquisition et résultat des activités abandonnées) contre 21,4% au 31 décembre 2021 et 24,1% au 30 juin 2021.

4.12 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période :

DETAIL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables			
Gains et pertes sur écarts de conversion	612	957	366
Ecart de réévaluation de la période	634	957	366
Transferts en résultat	-	-	-
Autres variations	(22)	-	-
Gains et pertes sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	(5 296)	(1 499)	(1 236)
Ecart de réévaluation de la période	(5 310)	(1 514)	(1 245)
Transferts en résultat	56	(55)	(60)
Autres variations	(42)	70	69
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	(1 899)	(886)	(491)
Ecart de réévaluation de la période	(2 177)	(886)	(491)
Transferts en résultat	-	-	(1)
Autres variations	278	-	1
Reclassement des gains ou pertes nets sur actifs financiers lié à l'approche par superposition	(578)	182	118
Ecart de réévaluation de la période	(541)	186	118
Transferts en résultat	-	-	-
Autres variations	(37)	(4)	-
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	81	103	59
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	1 928	629	447
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	-	(3)	(1)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées	(3)	(32)	(5)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	(5 155)	(549)	(743)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables			
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	486	245	134
Gains et pertes sur passifs financiers attribuables aux variations du risque de crédit propre	774	(13)	(36)
Ecart de réévaluation de la période	771	(14)	(37)
Transferts en réserves	3	1	1
Autres variations	-	-	-
Gains et pertes sur instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	24	95	15
Ecart de réévaluation de la période	20	80	46
Transferts en réserves	4	57	20
Autres variations	-	(42)	(51)

Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	8	-	5
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	(322)	(41)	(18)
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	(3)	(14)	(4)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées	-	(1)	(1)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	967	295	95
GAINS ET PERTES NETS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	(4 188)	(254)	(648)
Dont part du Groupe	(4 207)	(323)	(689)
Dont participations ne donnant pas le contrôle	19	69	41

NOTE 5 Informations sectorielles

DÉFINITION DES SECTEURS OPÉRATIONNELS

En application d'IFRS 8, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par le Comité exécutif pour le pilotage du groupe Crédit Agricole, l'évaluation des performances et l'affectation des ressources aux secteurs opérationnels identifiés.

Les secteurs opérationnels présentés dans le reporting interne correspondent aux métiers du Groupe.

Au 30 juin 2022, au sein du groupe Crédit Agricole, les activités sont ainsi organisées en sept secteurs opérationnels :

1. les six pôles métiers suivants :
 - Banque de Proximité en France – Caisses régionales,
 - Banque de Proximité en France – LCL,
 - Banque de Proximité à l'International,
 - Gestion de l'Épargne et Assurances,
 - Grandes Clientèles,
 - Services Financiers Spécialisés,
2. auxquels s'ajoute un pôle "Activités Hors Métiers".

PRÉSENTATION DES PÔLES MÉTIERS

■ Banque de Proximité en France – Caisses régionales

Ce pôle métier recouvre les Caisses régionales et leurs filiales.

Les Caisses régionales représentent la banque des particuliers, des agriculteurs, des professionnels, des entreprises et des collectivités locales, à fort ancrage local.

Les Caisses régionales de Crédit Agricole commercialisent toute la gamme de produits et services bancaires et financiers : supports d'épargne (monétaires, obligataires, titres et fonds), offres de financements (notamment crédits à l'habitat et à la consommation), produits d'assurance (vie et prévoyance et dommages) ainsi que des offres de moyens de paiement, services à la personne, services parabancaires et gestion de patrimoine.

■ Banque de Proximité en France - LCL

LCL est un réseau national de banque de proximité, à forte implantation urbaine, organisé autour de quatre métiers : la banque de proximité pour les particuliers, la banque de proximité pour les professionnels, la banque privée et la banque des entreprises.

L'offre bancaire englobe toute la gamme des produits et services bancaires, les produits de gestion d'actifs et d'assurance et la gestion de patrimoine.

■ Banque de Proximité à l'international

Ce pôle métier comprend les filiales et les participations étrangères dont l'activité relève majoritairement de la banque de proximité.

Ces filiales et participations sont principalement implantées en Europe : en Italie avec Crédit Agricole Italia, en Pologne avec Crédit Agricole Polska, ainsi qu'en Ukraine.

Par ailleurs, des filiales sont aussi implantées sur le pourtour de la Méditerranée avec Crédit du Maroc et Crédit Agricole Egypt.

Les filiales étrangères de crédit à la consommation, de crédit-bail et d'affacturage (filiales de Crédit Agricole Consumer Finance, de Crédit Agricole Leasing & Factoring et EFL en Pologne, etc.) ne sont pas incluses dans ce pôle mais sont affectées au pôle "Services Financiers Spécialisés" à l'exception de Calit en Italie, qui est intégré à la Banque de Proximité à l'International.

■ Gestion de l'Épargne et Assurances

Cette ligne métier rassemble :

- les activités d'assurance exercées par les compagnies du groupe Crédit Agricole Assurances afin d'accompagner ses clients dans tous les moments de leur vie et de couvrir l'ensemble de leur besoins en assurances de biens et de responsabilité ainsi qu'en assurance de personnes tant en France qu'à l'international, via trois métiers:
 - Épargne/Retraite ;
 - Prévoyance/Emprunteur/Assurances Collectives ;
 - Assurance dommages.

A la suite de l'accord de partenariat avec Europ Assistance en janvier 2021, le groupe Crédit Agricole Assurances a complété son offre de services sur l'assistance.

- les activités de gestion d'actifs exercées par le groupe Amundi, offrant en Europe, en Asie et en Amérique des solutions d'épargne pour les particuliers, des solutions d'investissement et technologiques pour les institutionnels, avec une gamme complète en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels. L'acquisition de Lyxor au 31 décembre 2021 vient renforcer le positionnement d'Amundi.
- ainsi que les activités de gestion de fortune exercées principalement par les filiales du groupe Indosuez Wealth Management (CA Indosuez (Switzerland) SA, CA Indosuez Wealth (Europe), CFM Indosuez, CA Indosuez).

■ Services Financiers Spécialisés

Cette ligne métier rassemble les entités du Groupe offrant des produits et services financiers aux particuliers, aux professionnels, aux entreprises et aux collectivités locales en France et à l'étranger. Il s'agit :

- de sociétés de crédit à la consommation autour de Crédit Agricole Consumer Finance en France et au travers de ses filiales ou de ses partenariats à l'étranger (Agos, FCA Bank, Creditplus Bank, Ribank, Credibom, Interbank Group). Le 1er juin 2021, la Banque d'Espagne a approuvé la reprise par CA Consumer Finance des 49% du capital de SoYou détenus par Bankia. Crédit Agricole Consumer Finance confirme ainsi son ambition d'être un acteur majeur du marché espagnol en détenant 100% du capital de SoYou.
- des services financiers spécialisés aux entreprises, tels que l'affacturage et le crédit-bail (groupe Crédit Agricole Leasing & Factoring, EFL) et aussi des financements spécifiques dédiés aux énergies et aux territoires, pour les entreprises, collectivités et agriculteurs, acteurs de la transition énergétique (Unifergie, filiale de Crédit Agricole Leasing & Factoring). En décembre 2021, CAL&F, a confirmé sa stratégie d'être un rouage essentiel à l'économie de l'usage en faisant l'acquisition de 100% du capital d'Olinn, l'acteur de référence dans les solutions complètes de financement et de gestion d'équipements.

■ Grandes Clientèles

Le pôle Grandes Clientèles regroupe la banque de financement et d'investissement, se décomposant elle-même en deux métiers principaux pour l'essentiel réalisés par Crédit Agricole CIB ainsi que les services financiers aux institutionnels et aux émetteurs réalisés par CACEIS :

- la banque de financement comprend les métiers de banque commerciale et de financements structurés en France et à l'international. Le métier des financements structurés consiste à initier, structurer et financer des opérations d'investissement reposant souvent sur des sûretés réelles (avions, bateaux, immobilier d'entreprise, matières premières, etc.) ou encore des crédits complexes et structurés ;
- la banque de marché et d'investissement réunit les activités de marchés de capitaux (trésorerie, change, dérivés de taux et marché de la dette) et celles de banque d'investissement (conseil en fusions et acquisitions et primaire actions) ;
- les services financiers aux investisseurs institutionnels et aux émetteurs : CACEIS Bank pour les fonctions conservation et dépositaire, CACEIS Fund Administration pour la fonction administration de fonds et CACEIS Corporate Trust pour les services aux émetteurs.

■ Activités hors métiers

Ce pôle comprend trois types d'activités :



- la fonction d'organe central de Crédit Agricole S.A., la gestion actif-passif, la gestion des dettes liées aux acquisitions de filiales ou de participations financières ainsi que les effets nets de l'intégration fiscale de Crédit Agricole S.A. ;
- le résultat des activités de capital-investissement et de diverses autres sociétés du groupe Crédit Agricole (notamment CA Immobilier, Uni-médias, Foncaris, BForBank etc.) ;
- les résultats des sociétés de moyens notamment les sociétés des activités informatiques et de paiement (CA-GIP et CAPS) et des sociétés immobilières d'exploitation.

Ce pôle inclut également les impacts techniques volatiles liés aux opérations intragroupes.

5.1 Information sectorielle par secteur opérationnel

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

(en millions d'euros)	30/06/2022							
	Banque de proximité en France		Banque de proximité à l'international	Gestion de l'Épargne et Assurances	Grandes clientèles	Services financiers spécialisés	Activités hors métiers	Total
	Caisses régionales	LCL						
Produit net bancaire	7 431	1 996	1 635	3 388	3 692	1 372	287	19 801
Charges d'exploitation	(4 840)	(1 237)	(1 057)	(1 732)	(2 369)	(759)	(605)	(12 599)
Résultat brut d'exploitation	2 591	759	578	1 656	1 323	613	(318)	7 202
Coût du risque	(557)	(104)	(393)	(5)	(202)	(237)	(6)	(1 504)
Résultat d'exploitation	2 034	655	185	1 651	1 121	376	(324)	5 698
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	5	-	1	41	6	158	-	211
Gains ou pertes nets sur autres actifs	24	5	6	3	(1)	(2)	-	35
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	2 063	660	192	1 695	1 126	532	(324)	5 944
Impôts sur les bénéfices	(517)	(176)	(112)	(354)	(279)	(114)	50	(1 502)
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	-	-	13	6	-	2	-	21
Résultat net	1 546	484	93	1 347	847	420	(274)	4 463
Participations ne donnant pas le contrôle	1	2	58	206	36	56	4	363
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	1 545	482	35	1 141	811	364	(278)	4 100

(en millions d'euros)	31/12/2021							
	Banque de proximité en France		Banque de proximité à l'international	Gestion de l'Épargne et Assurances	Grandes clientèles	Services financiers spécialisés	Activités hors métiers	Total
	Caisses régionales	LCL						
Produit net bancaire	14 096	3 696	3 180	6 528	6 318	2 692	312	36 822
Charges d'exploitation	(9 074)	(2 371)	(2 331)	(3 012)	(4 036)	(1 402)	(855)	(23 081)
Résultat brut d'exploitation	5 022	1 325	849	3 516	2 282	1 290	(543)	13 741
Coût du risque	(605)	(222)	(786)	(18)	(39)	(505)	(18)	(2 193)
Résultat d'exploitation	4 417	1 103	63	3 498	2 243	785	(561)	11 548
Quote-part du résultat net des entreprises mises en	(11)	-	3	84	8	308	-	392
Gains ou pertes nets sur autres actifs	27	6	(13)	-	(39)	(8)	-	(27)
Variations de valeur des écarts d'acquisition ¹	-	-	497	-	-	-	-	497
Résultat avant impôt	4 433	1 109	550	3 582	2 212	1 085	(561)	12 410
Impôts sur les bénéfices	(1 249)	(309)	198	(643)	(512)	(120)	172	(2 463)
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	-	-	1	5	-	-	-	6
Résultat net	3 184	800	749	2 944	1 700	965	(389)	9 953
Participations ne donnant pas le contrôle	1	-	132	501	57	157	4	852
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	3 183	800	617	2 443	1 643	808	(393)	9 101

¹ Ecart d'acquisition négatif de 497 millions d'euros suite à l'acquisition de Credito Valtellinese par CA Italia.

30/06/2021								
(en millions d'euros)	Banque de proximité en France		Banque de proximité à l'international	Gestion de l'Épargne et assurances	Grandes clientèles	Services financiers spécialisés	Activités hors métiers	Total
	Caisses régionales	LCL						
Produit net bancaire	7 007	1 822	1 529	3 348	3 226	1 302	119	18 353
Charges d'exploitation	(4 590)	(1 202)	(957)	(1 542)	(2 159)	(685)	(385)	(11 519)
Résultat brut d'exploitation	2 417	620	572	1 806	1 067	617	(266)	6 834
Coût du risque	(339)	(126)	(222)	(25)	(27)	(262)	(6)	(1 007)
Résultat d'exploitation	2 078	494	350	1 781	1 040	356	(272)	5 827
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	(10)	-	-	38	3	161	-	192
Gains ou pertes nets sur autres actifs	12	1	(14)	-	(37)	12	3	(23)
Variations de valeur des écarts d'acquisition	1	-	378	-	-	-	-	379
Résultat avant impôt	2 081	495	714	1 819	1 006	529	(269)	6 375
Impôts sur les bénéfices	(629)	(151)	(71)	(300)	(219)	(109)	78	(1 401)
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	-	-	(1)	5	-	1	-	5
Résultat net	1 452	345	642	1 524	787	421	(191)	4 979
Participations ne donnant pas le contrôle	1	-	110	267	23	51	3	455
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	1 451	344	532	1 257	764	370	(194)	4 524



5.2 Spécificités de l'assurance

(Cf. Chapitre « Facteurs de risques – Risque du secteur de l'assurance » sur la gestion du risque du secteur assurance)

MARGE BRUTE DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

	30/06/2022			31/12/2021			30/06/2021		
	Compte de résultat avant reclassement lié à l'approche par superposition	Reclassement lié à l'approche par superposition	Compte de résultat après reclassement lié à l'approche par superposition	Compte de résultat avant reclassement lié à l'approche par superposition	Reclassement lié à l'approche par superposition	Compte de résultat après reclassement lié à l'approche par superposition	Compte de résultat avant reclassement lié à l'approche par superposition	Reclassement lié à l'approche par superposition	Compte de résultat après reclassement lié à l'approche par superposition
<i>(en millions d'euros)</i>									
Primes émises	20 083	-	20 083	37 130	-	37 130	19 792	-	19 792
Variation des primes non acquises	(709)	-	(709)	(152)	-	(152)	(768)	-	(768)
Primes acquises	19 374	-	19 374	36 978	-	36 978	19 024	-	19 024
Autres produits d'exploitation	88	-	88	164	-	164	60	-	60
Produits des placements	4 284	(5)	4 279	7 070	(6)	7 064	3 670	(3)	3 667
Charges des placements	(405)	-	(405)	(461)	1	(460)	(224)	-	(224)
Plus ou moins valeurs de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	2	243	245	(178)	277	99	35	85	120
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	(14 006)	3 870	(10 136)	10 119	(1 828)	8 291	6 507	(1 219)	5 288
Variation des dépréciations sur placements	-	(27)	(27)	(52)	64	12	(67)	22	(45)
Produits des placements nets de charges	(10 125)	4 081	(6 044)	16 498	(1 492)	15 006	9 921	(1 115)	8 806
Charges de prestations des contrats ¹	(6 091)	(3 535)	(9 626)	(45 962)	1 324	(44 638)	(25 217)	997	(24 220)
Produits des cessions en réassurance	378	-	378	706	-	706	445	-	445
Charges des cessions en réassurance	(419)	-	(419)	(843)	-	(843)	(422)	-	(422)
Charges ou produits nets de cessions en réassurance	(41)	-	(41)	(137)	-	(137)	23	-	23
Frais d'acquisition des contrats	(1 243)	-	(1 243)	(2 372)	-	(2 372)	(1 205)	-	(1 205)
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'administration	(1 194)	-	(1 194)	(2 353)	-	(2 353)	(1 193)	-	(1 193)
Autres produits et charges opérationnels courants	(257)	-	(257)	(447)	-	(447)	(219)	-	(219)
Autres produits et charges opérationnels	-	-	-	(26)	-	(26)	2	-	2
Résultat opérationnel	511	546	1 057	2 343	(168)	2 175	1 196	(118)	1 078
Charge de financement	(92)	-	(92)	(282)	-	(282)	(103)	-	(103)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Impôts sur les résultats	(111)	(75)	(186)	(335)	(23)	(358)	(206)	1	(205)
Résultat après impôt des activités abandonnées	5	-	5	(2)	-	(2)	-	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	313	471	784	1 724	(191)	1 533	888	(117)	771
Participations ne donnant pas le contrôle	(38)	-	(38)	(75)	-	(75)	38	-	38
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	275	471	746	1 649	(191)	1 458	850	(117)	733

¹ Dont -12,87 milliards d'euros de coût des rachats et des sinistres au 30 juin 2022 (-12,93 milliards d'euros au 30 juin 2021), -0,7 milliard d'euros de variation de la participation aux bénéfices des assurés au 30 juin 2022 (idem au 30 juin 2021) et 4,4 milliards d'euros de variation des provisions techniques au 30 juin 2022 (-10,2 milliards d'euros au 30 juin 2021).

VENTILATION DES PLACEMENTS DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2022	31/12/2021
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	181 561	197 794
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 257	1 389
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	180 304	196 405
Instrument dérivé de couverture	5	42
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	195 513	221 357
Instrument de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	195 372	221 223
Instrument de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	141	134
Actifs financiers au coût amorti	6 130	4 498
Prêts et créances	4 654	3 051
Titres de dettes	1 476	1 447
Immeubles de placement	7 500	7 146
Investissements dans les entreprises associées et coentreprises	4 535	4 467
TOTAL PLACEMENTS DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE	395 244	435 304

Au 30 juin 2022, le montant de l'investissement dans les entreprises mises en équivalence de l'assurance s'élève à 4 535 millions d'euros contre 4 467 millions d'euros au 31 décembre 2021.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2022			31/12/2021		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Instrument de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	195 372	2 470	(16 969)	221 223	14 951	(638)
Instrument de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	141	2	(17)	134	3	(15)
Total des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	195 513	2 472	(16 986)	221 357	14 954	(653)

RECLASSEMENTS ENTRE LE RESULTAT NET ET LES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES POUR LES ACTIFS FINANCIERS DESIGNES A L'APPROCHE PAR SUPERPOSITION

	30/06/2022			31/12/2021			30/06/2021		
	Montant présenté en application d'IFRS 9 pour les actifs désignés	Montant qui aurait été présenté en application d'IAS 39 pour les actifs désignés	Montant reclassé gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres en application de l'approche par superposition	Montant présenté en application d'IFRS 9 pour les actifs désignés	Montant qui aurait été présenté en application d'IAS 39 pour les actifs désignés	Montant reclassé gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres en application de l'approche par superposition	Montant présenté en application d'IFRS 9 pour les actifs désignés	Montant qui aurait été présenté en application d'IAS 39 pour les actifs désignés	Montant reclassé en autres éléments du résultat global en application de l'approche par superposition
<i>(en millions d'euros)</i>									
Produits des placements	497	492	(5)	726	720	(6)	460	457	(3)
Charges des placements	(3)	(3)	-	(7)	(6)	1	(3)	(3)	-
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	(9)	234	243	84	361	277	34	119	85
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	(3 870)	-	3 870	1 828		(1 828)	1 219	-	(1 219)
Variation des dépréciations sur placements	-	(27)	(27)		64	64	-	22	22
Produits des placements nets de charges	(3 385)	696	4 081	2 631	1 139	(1 492)	1 710	595	(1 115)
Charges de prestations des contrats			(3 535)			1 324			997
Résultat opérationnel			546			(168)			(118)
Impôts sur les résultats			(75)			(23)			1
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE			471			(191)			(117)

NOTE 6 Notes relatives au bilan

6.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	260 068	233 031
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	184 605	200 103
Instruments de capitaux propres	39 582	41 895
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI ¹	73 573	82 147
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	71 369	75 991
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	81	70
VALEUR AU BILAN	444 673	433 134
Dont Titres prêtés	3	1

¹ Dont 60 626 millions d'euros d'OPCVM au 30 juin 2022 contre 66 166 millions d'euros au 31 décembre 2021

PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	236 155	205 075
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option ¹	36 417	38 480
VALEUR AU BILAN ²	272 572	243 555

¹ Dont -407 millions d'euros relatifs au spread émetteur dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres non recyclables au 30 juin 2022 contre un niveau de spread émetteur de +370 millions d'euros au 31 décembre 2021

² Dont 16 millions d'euros de titres empruntés au 30 juin 2022 contre 11 millions d'euros au 31 décembre 2021

En application de la norme IFRS 9, le groupe Crédit Agricole calcule les variations de juste valeur imputables aux variations du risque de crédit propre en utilisant une méthodologie permettant de les isoler des variations de valeur attribuables à des variations des conditions de marché.

■ Base de calcul du risque de crédit propre

La source prise en compte pour le calcul du risque de crédit propre peut varier d'un émetteur à l'autre. Au sein du groupe Crédit Agricole, il est matérialisé par la variation de son coût de refinancement sur le marché en fonction du type d'émission.

■ Calcul du résultat latent induit par le risque de crédit propre (enregistré en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres)

L'approche privilégiée par le groupe Crédit Agricole est celle se basant sur la composante liquidité des émissions. En effet, l'ensemble des émissions est répliqué par un ensemble de prêts/emprunts vanille. Les variations de juste valeur imputables aux variations du risque de crédit propre de l'ensemble des émissions correspondent donc à celles des prêts-emprunts. Elles sont égales à la variation de juste valeur du portefeuille de prêts/emprunts générée par la variation du coût de refinancement.

■ Calcul du résultat réalisé induit par le risque de crédit propre (enregistré en réserves consolidées)

Le choix du groupe Crédit Agricole est de transférer la variation de juste valeur imputable aux variations du risque de crédit propre lors du dénouement en réserves consolidées. Ainsi lorsqu'un remboursement anticipé total ou partiel intervient, un calcul basé sur les sensibilités est effectué. Il consiste à mesurer la variation de juste valeur imputable aux

variations du risque de crédit propre d'une émission donnée comme étant la somme des sensibilités au spread de crédit multipliée par la variation de ce spread entre la date d'émission et celle du remboursement.

6.2 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2022		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	231 442	2 833	(17 075)
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4 207	1 208	(1 083)
TOTAL	235 649	4 041	(18 158)

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2021		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	264 572	15 056	(678)
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4 128	1 175	(1 076)
TOTAL	268 700	16 231	(1 754)

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2022		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	73 734	1 236	(6 256)
Obligations et autres titres à revenu fixe	157 708	1 597	(10 819)
Total des titres de dettes	231 442	2 833	(17 075)
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-
Total des prêts et créances	-	-	-
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	231 442	2 833	(17 075)
Impôts sur les bénéfices		(668)	4 526
GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES (NETS D'IMPÔT)		2 165	(12 549)

(en millions d'euros)	31/12/2021		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	84 413	7 150	(471)
Obligations et autres titres à revenu fixe	180 159	7 906	(207)
Total des titres de dettes	264 572	15 056	(678)
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-
Total des prêts et créances	-	-	-
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	264 572	15 056	(678)
Impôts sur les bénéfices		(4 079)	213
GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES (NETS D'IMPÔT)		10 977	(465)

INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES

GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES

(en millions d'euros)	30/06/2022		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actions et autres titres à revenu variable	897	27	(122)
Titres de participation non consolidés	3 310	1 181	(961)
Total Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4 207	1 208	(1 083)
Impôts sur les bénéfices		(97)	10
GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES (NETS D'IMPÔT)		1 111	(1 073)

(en millions d'euros)	31/12/2021		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actions et autres titres à revenu variable	892	19	(103)
Titres de participation non consolidés	3 236	1 156	(973)
Total Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4 128	1 175	(1 076)
Impôts sur les bénéfices		(94)	16
GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES (NETS D'IMPÔT)		1 081	(1 060)

INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES AYANT ÉTÉ DÉCOMPTABILISÉS AU COURS DE LA PÉRIODE

	30/06/2022		
	Juste Valeur à la date de décomptabilisation	Gains cumulés réalisés ¹	Pertes cumulées réalisées ¹
<i>(en millions d'euros)</i>			
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-
Titres de participation non consolidés	35	8	(12)
Total Placements dans des instruments de capitaux propres	35	8	(12)
Impôts sur les bénéfices		-	-
GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES (NETS D'IMPÔT) ¹		8	(12)

¹ Les profits et pertes réalisés sont transférés en réserves consolidées au moment de la décomptabilisation de l'instrument concerné.

	31/12/2021		
	Juste Valeur à la date de décomptabilisation	Gains cumulés réalisés ¹	Pertes cumulées réalisées ¹
<i>(en millions d'euros)</i>			
Actions et autres titres à revenu variable	4	-	-
Titres de participation non consolidés	105	4	(64)
Total Placements dans des instruments de capitaux propres	109	4	(64)
Impôts sur les bénéfices		-	-
GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES (NETS D'IMPÔT) ¹		4	(64)

¹ Les profits et pertes réalisés sont transférés en réserves consolidées au moment de la décomptabilisation de l'instrument concerné.

6.3 Actifs financiers au coût amorti

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2022	31/12/2021
Prêts et créances sur les établissements de crédit	109 079	96 703
Prêts et créances sur la clientèle	1 084 509	1 051 592
Titres de dettes	113 186	109 988
VALEUR AU BILAN	1 306 774	1 258 283

PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Etablissements de crédit		
Comptes et prêts	100 588	90 672
<i>dont comptes ordinaires débiteurs non douteux ¹</i>	11 452	7 236
<i>dont comptes et prêts au jour le jour non douteux ¹</i>	518	146
Valeurs reçues en pension	-	-
Titres reçus en pension livrée	8 356	5 879
Prêts subordonnés	564	564
Autres prêts et créances	2	2
Valeur brute	109 510	97 117
Dépréciations	(432)	(414)
VALEUR AU BILAN	109 079	96 703

¹ Ces opérations composent pour partie la rubrique "Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit" du Tableau des flux de trésorerie.

PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	43 823	39 135
Autres concours à la clientèle	1 015 075	992 172
Valeurs reçues en pension	-	240
Titres reçus en pension livrée	5 007	3 915
Prêts subordonnés	87	171
Créances nées d'opérations d'assurance directe	410	151
Créances nées d'opérations de réassurance	917	852
Avances en comptes courants d'associés	868	831
Comptes ordinaires débiteurs	17 758	14 229
Valeur brute	1 083 945	1 051 696
Dépréciations	(18 874)	(18 401)
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	1 065 071	1 033 295
Opérations de location-financement		
Location-financement immobilier	5 720	5 281
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	14 300	13 562
Valeur brute	20 020	18 843
Dépréciations	(582)	(546)
Valeur nette des opérations de location-financement	19 438	18 297
VALEUR AU BILAN ¹	1 084 509	1 051 592

¹ Au 30 juin 2022, le montant des prêts garantis par l'Etat (PGE) accordés à la clientèle par le groupe Crédit Agricole dans le cadre des mesures de soutien à l'économie suite à la crise sanitaire liée à la COVID-19 s'élève à 21,1 milliards d'euros.

TITRES DE DETTES

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Effets publics et valeurs assimilées	44 229	44 312
Obligations et autres titres à revenu fixe	69 071	65 775
Total	113 300	110 087
Dépréciations	(114)	(99)
VALEUR AU BILAN	113 186	109 988

6.4 Passifs financiers au coût amorti

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Dettes envers les établissements de crédit	228 435	221 192
Dettes envers la clientèle	1 063 631	1 044 566
Dettes représentées par un titre	196 572	181 705
VALEUR AU BILAN	1 488 638	1 447 463

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Etablissements de crédit		
Comptes et emprunts	210 522	203 985
<i>dont comptes ordinaires créditeurs¹</i>	10 072	7 755
<i>dont comptes et emprunts au jour le jour¹</i>	2 101	4 239
Valeurs données en pension	-	-
Titres donnés en pension livrée	17 913	17 207
Total	228 435	221 192
VALEUR AU BILAN	228 435	221 192

¹ Ces opérations composent pour partie la rubrique "Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit" du "Tableau des flux de trésorerie".

Au 30 juin 2022, le montant des emprunts TLTRO III souscrits auprès de la BCE s'élève à 162 milliards d'euros, soit au même niveau qu'au 31 décembre 2021.

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Comptes ordinaires créditeurs	543 755	550 200
Comptes d'épargne à régime spécial	360 104	349 946
Autres dettes envers la clientèle	155 568	139 931
Titres donnés en pension livrée	1 655	2 124
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 010	973
Dettes nées d'opérations de réassurance	725	676
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	814	716
VALEUR AU BILAN	1 063 631	1 044 566

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2022	31/12/2021
Bons de caisse	12	13
Titres du marché interbancaire	5 845	7 862
Titres de créances négociables	88 741	69 629
Emprunts obligataires ¹	99 864	101 816
Autres dettes représentées par un titre	2 110	2 385
VALEUR AU BILAN	196 572	181 705

¹ Ce poste comprend les émissions de type "Covered Bonds" et les émissions d'obligations senior non préférées.

Les titres de dettes émis par Crédit Agricole S.A. et souscrits par les sociétés d'assurance du groupe Crédit Agricole sont éliminés pour les contrats en euros. Ils sont également éliminés lorsqu'ils sont en représentation des contrats en unités de compte dont le risque financier est intégralement supporté par l'assuré.

6.5 Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées

BILAN DES ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS ET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2022	31/12/2021
Caisse, banques centrales	124	215
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	720	419
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	925	704
Actifs financiers au coût amorti	5 039	1 308
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Actifs d'impôts courants et différés	63	6
Comptes de régularisation et actifs divers	291	222
Participation dans les entreprises mises en équivalence	-	-
Immeubles de placement	(7)	19
Immobilisations corporelles	170	34
Immobilisations incorporelles	84	38
Ecarts d'acquisition	-	-
Total de l'Actif	7 409	2 965
Banques centrales	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Passifs financiers au coût amorti	4 583	1 143
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôts courants et différés	29	20
Comptes de régularisation et passifs divers	216	103
Provisions techniques des contrats d'assurance	1 397	1 280
Provisions	55	5
Dettes subordonnées	121	-
Mise à la juste valeur des actifs non courants destinés à être cédés et des activités abandonnées (hors fiscalité)	21	15
Total du Passif	6 424	2 566
ACTIF NET DES ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS ET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES	985	399

COMPTE DE RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Produit net bancaire	177	129	55
Charges générales d'exploitation	(84)	(113)	(54)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(17)	(23)	(5)
Coût du risque	(7)	8	6
Résultat avant impôt	69	1	2
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2	26	26
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	(30)	(21)	(23)
Résultat net	41	6	5
Résultat lié à la mise à leur juste valeur des activités abandonnées	(20)	-	-
Résultat net d'impôt des activités abandonnées	21	6	5
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES PART DU GROUPE	21	6	5

FLUX DE TRÉSORERIE NETS DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	(122)	25
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(237)	(100)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	112	(3)
TOTAL	(248)	(78)

6.6 Immeubles de placement

	31/12/2021	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Ecart de conversion	Transferts en actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées	Autres mouvements	30/06/2022
(en millions d'euros)								
Valeur brute	8 960	85	661	(388)	-	-	19	9 337
Amortissements et dépréciations	(668)	(36)	(25)	58	-	-	-	(671)
VALEUR AU BILAN ¹	8 292	49	636	(330)	-	-	19	8 666

¹ Y compris immeubles de placement donnés en location simple.

	31/12/2020	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Ecart de conversion	Transferts en actifs non courants destinés à être	Autres mouvements	31/12/2021
(en millions d'euros)								
Valeur brute	7 933	168	1 484	(617)	-	(8)	(8)	8 960
Amortissements et dépréciations	(571)	(55)	(48)	11	-	(5)	(5)	(668)
VALEUR AU BILAN ¹	7 362	113	1 436	(606)	-	(13)	(13)	8 292

¹ Y compris immeubles de placement donnés en location simple.

6.7 Écarts d'acquisition

(en millions d'euros)	31/12/2021 BRUT	31/12/2021 NET	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Pertes de valeur de la période	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2022 BRUT	30/06/2022 NET
Banque de proximité en France	5 589	4 376	-	-	-	-	-	5 589	4 376
dont LCL	5 558	4 354	-	-	-	-	-	5 558	4 354
dont Caisses régionales	31	22	-	-	-	-	-	31	22
Banque de proximité à l'international¹	3 388	835	-	(27)	27	(4)	-	3 349	831
dont Italie	3 042	796	-	-	-	-	-	3 042	796
dont Pologne	205	-	-	-	-	-	-	200	-
dont Ukraine	43	-	-	-	-	-	-	43	-
dont autres pays	98	39	-	(27)	27	(4)	-	64	35
Gestion de l'épargne et assurances	8 066	8 067	-	-	-	63	(2)	8 128	8 128
dont gestion d'actifs	5 922	5 923	-	-	-	37	(2)	5 958	5 958
dont assurances	1 262	1 262	-	-	-	-	-	1 262	1 262
dont banque privée internationale	882	882	-	-	-	26	-	908	908
Services financiers spécialisés	3 097	1 339	(6)	-	-	-	-	3 090	1 333
dont crédit à la consommation (hors Agos)	1 756	963	-	-	-	-	-	1 756	963
dont crédit à la consommation - Agos	672	103	-	-	-	-	-	672	103
dont affacturage ²	669	273	(6)	-	-	-	-	662	267
Grandes clientèles	2 726	1 406	-	-	-	1	-	2 728	1 407
dont banque de financement et d'investissement	1 817	497	-	-	-	1	-	1 819	498
dont services financiers aux institutionnels	909	909	-	-	-	-	-	909	909
Activités hors métiers³	92	86	32	-	-	-	-	125	118
TOTAL	22 958	16 109	26	(27)	27	60	(2)	23 009	16 193
Part du Groupe	20 953	14 287	39	(13)	27	48	(3)	21 028	14 385
Participations ne donnant pas le contrôle	2 005	1 822	(13)	(14)	-	12	1	1 981	1 808

¹ Diminution de l'écart d'acquisition brut de la Banque de Proximité à l'International pour un montant de -27 millions d'euros au 30 Juin 2022 dans le cadre de la cession de l'entité Crédit Agricole Banka Srbija Akcionarsko Novi Sad. La dépréciation associée, a également été sortie pour un montant de +27 millions d'euros.

² Ajustement de l'écart d'acquisition pour un montant de -6 millions d'euros au 30 Juin 2022 suite à l'entrée en consolidation de l'entité OLINN dans le Groupe CALF au 31 Décembre 2021.

³ Dont une augmentation de l'écart d'acquisition pour un montant 30 millions d'euros au 30 Juin 2022 suite à l'entrée en consolidation de nouvelles entités dans le cadre de la réorganisation de la filière immobilière.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices objectifs de perte de valeur et au minimum une fois par an. Même si la remontée des taux et les incertitudes induites par le conflit russo-ukrainien ne constituent pas à elles seules des indices de perte de valeur, les conséquences impactent l'ensemble des secteurs économiques et notamment le secteur financier. L'impact de ces facteurs d'incertitude est reflété dans les trajectoires financières des différentes lignes métiers mises à jour dans le cadre du Plan Moyen Terme,

Au cours du deuxième trimestre 2022, Crédit Agricole S.A. s'est assuré de l'absence de déviation majeure avec les trajectoires utilisées pour les travaux réalisés au 31 décembre 2021. Pour la plupart des UGT, l'écart positif entre la valeur d'utilité et la valeur consolidée au 31 décembre 2021 est suffisamment confortable pour que le Groupe considère que la mise à jour des tests de valorisation au 30 juin 2022 ne conduirait pas à des besoins de dépréciation. Pour les UGT présentant au 31 décembre 2021 les écarts les moins importants entre valeur d'utilité et valeur consolidée, des travaux complémentaires ont été menés dans le cadre de l'arrêté des comptes au 30 juin 2022. Il s'agit de la Banque de Proximité en France - LCL, la Banque de Proximité à l'International – Italie et le Crédit à la consommation (hors Agos)..

Ces travaux ont consisté à estimer la valeur des écarts d'acquisition sur la base des trajectoires financières révisées et à procéder à des analyses de sensibilité dont les résultats sont présentés ci-après. La méthodologie reste inchangée par rapport aux travaux conduits au 31 décembre 2021.

Les paramètres de calcul utilisés sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 7,7% pour l'UGT Banque de proximité en France - LCL, 8,2% pour l'UGT Crédit à la consommation (hors Agos) et 8,9% pour l'UGT Banque de proximité à l'international - Italie,
- Allocation de fonds propres CET1 : 9,35% pour l'UGT Banque de proximité en France – LCL, 9,34% pour l'UGT Crédit à la consommation (hors Agos) et 9,48% pour l'UGT Banque de proximité à l'international - Italie,
- Taux de croissance à l'infini des cash flows : conservé à 2% pour les 3 UGT.

Suite à ces travaux, Crédit Agricole S.A. n'a pas été amené à constater d'indice de dépréciation des écarts d'acquisition sur ces UGT au 30 juin 2022.

Des tests de sensibilité ont été effectués sur les écarts d'acquisition - part du Groupe de ces UGT avec des variations des principaux paramètres de valorisation appliquées de manière uniforme. Ces tests montrent que les UGT qui ont connu des dépréciations ces dernières années, l'UGT de Banque de proximité en France – LCL et l'UGT Banque de proximité à l'international – Italie, sont moins sensibles aux dégradations des paramètres du modèle que précédemment :

■ S'agissant des paramètres financiers :

- Une variation de + 50 points de base des taux d'actualisation ne conduirait pas à constater d'écart négatif entre valeur d'utilité et valeur consolidée pour l'ensemble des UGT.
- Même en retenant une hypothèse de hausse marquée des taux d'actualisation de 100 points de base, l'écart resterait positif sur l'ensemble de ces 3 UGT.
- Une variation de + 100 points de base du niveau de fonds propres CET1 alloués aux UGT conduirait à toujours constater un écart positif sur l'ensemble des UGT.

■ S'agissant des paramètres opérationnels :

- Les hypothèses de dégradation simulées, à savoir le scénario d'un alourdissement de + 10 % du coût du risque en dernière année de projection conjugué à une variation de + 100 points de base du coefficient d'exploitation pour cette même année, ne conduiraient pas à constater d'écart négatif entre valeur d'utilité et valeur consolidée pour ces UGT.

Sensibilité des valeurs d'utilité des UGT aux principaux paramètres de valorisation

	Sensibilité aux fonds propres alloués		Sensibilité au taux d'actualisation		Sensibilité au coût du risque en année terminale		Sensibilité au coefficient d'exploitation en année terminale	
	+ 100 pb	- 50 pb	+ 50 pb	- 10%	+ 10%	- 100 pb	+ 100 pb	
Au 30 juin 2022								
Banque de proximité en France - LCL	(4,0 %)	+ 8,6 %	(7,2 %)	+ 2,4 %	(2,4 %)	+ 3,0 %	(3,0 %)	
Banque de proximité à l'international - Italie	(4,3 %)	+ 7,1 %	(6,2 %)	+ 2,6 %	(2,6 %)	+ 2,8 %	(2,8 %)	
Crédit à la consommation (hors Agos)	(5,7 %)	+ 10,3 %	(8,8 %)	+ 13,0 %	(13,0 %)	+ 5,8 %	(5,8 %)	

6.8 Provisions techniques des contrats d'assurance

VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2022				
	Vie	Non-vie	International	Emprunteur	Total
Contrats d'assurance	228 439	9 949	27 728	2 153	268 269
Contrats d'investissement avec PB discrétionnaire	64 392	-	17 603	-	81 995
Contrats d'investissement sans PB discrétionnaire	2 357	-	1 486	-	3 843
Participation aux bénéfices différée passive	4	-	5	-	9
Autres provisions techniques	-	-	-	-	-
Total des provisions techniques ventilées	295 192	9 949	46 822	2 153	354 116
Participation aux bénéfices différée active	(5 459)	(196)	(1 718)	-	(7 373)
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	(753)	(606)	(74)	(348)	(1 781)
PROVISIONS TECHNIQUES NETTES	288 980	9 147	45 030	1 805	344 962

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2021				
	Vie	Non-vie	International	Emprunteur	Total
Contrats d'assurance	228 907	8 863	28 475	2 115	268 360
Contrats d'investissement avec PB discrétionnaire	65 568	-	17 178	-	82 746
Contrats d'investissement sans PB discrétionnaire	2 845	-	1 706	-	4 551
Participation aux bénéfices différée passive	21 473	70	699	-	22 242
Autres provisions techniques	-	-	-	-	-
Total des provisions techniques ventilées	318 793	8 933	48 058	2 115	377 899
Participation aux bénéfices différée active	(3)	-	-	-	(3)
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	(735)	(537)	(75)	(350)	(1 697)
PROVISIONS TECHNIQUES NETTES	318 055	8 396	43 857	1 716	376 199

La part des réassureurs dans les provisions techniques et les autres passifs d'assurance est comptabilisée dans les Comptes de régularisation. La ventilation des provisions techniques des contrats d'assurance est présentée avant élimination des émissions en euros et en unités de compte souscrites par les sociétés d'assurance.

La participation aux bénéfices différée, avant impôt, au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021 s'analyse ainsi :

Participation aux bénéfices différée avant impôt	30/06/2022	31/12/2021
<i>(en millions d'euros)</i>	PBD nette	PBD nette
Participation différée sur revalorisation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres et sur dérivés de couverture	11 385	(16 005)
<i>Dont participation différée sur revalorisation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ¹</i>	11 350	(16 040)
<i>Dont participation différée sur dérivés de couverture</i>	35	35
Participation différée sur revalorisation des actifs financiers à la juste valeur par résultat	(1 875)	(4 074)
Autres participations différées	(2 146)	(2 160)
TOTAL PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE AVANT IMPÔT	7 364	(22 239)

¹ cf Note 6.2 "Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres"

6.9 Provisions

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2021	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2022
Risques sur les produits épargne-logement	1 247	-	-	-	(500)	-	-	747
Risques d'exécution des engagements par signature	1 835	(1)	1 505	(4)	(1 551)	41	(26)	1 799
Risques opérationnels	482	1	55	(48)	(29)	2	1	464
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	1 925	(1)	117	(88)	(41)	3	(369)	1 546
Litiges divers	758	(1)	53	(32)	(41)	1	(9)	729
Participations	6	-	-	-	-	-	-	6
Restructurations	22	-	-	(3)	-	-	-	19
Autres risques	829	-	77	(57)	(84)	2	(8)	759
TOTAL	7 104	(2)	1 807	(232)	(2 246)	49	(411)	6 069

Au 30 juin 2022, les engagements sociaux (retraites) et assimilés comprennent 278 millions d'euros (307 millions d'euros au 31 décembre 2021) de provisions au titre des coûts sociaux des plans d'adaptation et la provision pour restructurations enregistre les coûts non sociaux de ces plans.

	31/12/2020	01/01/2021 ²	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2021
<i>(en millions d'euros)</i>									
Risques sur les produits épargne-logement	1 354	-	-	17	-	(123)	-	(1)	1 247
Risques d'exécution des engagements par signature	1 656	-	8	3 093	(66)	(2 894)	32	6	1 835
Risques opérationnels	343	-	3	207	(15)	(61)	4	1	482
Engagements sociaux (retraites) et assimilés ¹	1 972	(133)	93	391	(137)	(56)	11	(216)	1 925
Litiges divers	808	-	50	93	(60)	(138)	2	3	758
Participations	5	-	-	1	(1)	-	-	1	6
Restructurations	27	-	-	21	(2)	(23)	-	(1)	22
Autres risques	697	-	75	331	(123)	(175)	4	20	829
TOTAL	6 862	(133)	229	4 154	(404)	(3 470)	53	(187)	7 104

¹ Dont 1 255 millions d'euros au titre des avantages postérieurs à l'emploi sur des régimes à prestations définies, dont 196 millions d'euros au titre de la provision pour médaille du travail.

² Impact estimé de la 1ère application de la décision IFRS IC du 21 avril 2021 portant sur le calcul des engagements relatifs à certains régimes à prestations définies. Au 1er janvier 2020, l'impact sur les engagements sociaux (retraites) aurait été de - 226 millions d'euros.

6.10 Dettes subordonnées

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2022	31/12/2021
Dettes subordonnées à durée déterminée ¹	23 795	25 342
Dettes subordonnées à durée indéterminée ²	4	338
Dépôts de garantie à caractère mutuel	201	191
Titres et emprunts participatifs	2	2
VALEUR AU BILAN	24 002	25 873

¹ Ce poste comprend les émissions de titres subordonnés remboursables "TSR".

² Ce poste comprend les émissions de titres super-subordonnés "TSS" et de titres subordonnés à durée indéterminée "TSDI".

Les titres de dettes émis par Crédit Agricole S.A. et souscrits par les sociétés d'assurance de Crédit Agricole S.A. sont éliminés pour les contrats en euros et en unités de compte.

6.11 Instruments financiers à durée indéterminée

Les principales émissions d'instruments financiers subordonnés et super-subordonnés à durée indéterminée ayant un impact en Capitaux propres part du Groupe se détaillent comme suit :

Date d'émission	Devise	Montant en devises au 31 décembre 2021		Rachats partiels et remboursements (en millions de devises d'émission)	Montant en devises au 30 juin 2022 (en millions de devises d'émission)	Au 30 juin 2022			Impact en Capitaux propres part du Groupe Cumulé (en millions d'euros)
		(en millions de devises d'émission)	(en millions de devises d'émission)			Montant en euros au cours d'origine (en millions d'euros)	Rémunération - Part du Groupe - Cumulée (en millions d'euros)	Frais d'émission nets d'impôt (en millions d'euros)	
23/01/2014	USD	1 750	-	-	1 750	1 283	(1 009)	(8)	266
08/04/2014	GBP	103	-	-	103	125	(75)	(1)	49
19/01/2016	USD	1 250	-	-	1 250	1 150	(573)	(8)	569
26/02/2019	USD	1 250	-	-	1 250	1 098	(233)	(7)	858
14/10/2020	EUR	750	-	-	750	750	(51)	(5)	694
23/06/2021	GBP	397	-	-	397	482	(37)	(1)	444
04/01/2022	USD	-	-	-	1 250	1 102	(25)	(8)	1 069
Émissions Crédit Agricole S.A.				-	-	5 990	(2 003)	(38)	3 949
Émissions souscrites en interne				-	-	-	-	-	-
Effet Part Groupe/ Participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-	-	-	54	-	54
Souscriptions de Crédit Agricole CIB pour régulation de cours		-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL		-	-	-	-	5 990	(1 949)	(38)	4 003

Les mouvements relatifs aux instruments financiers subordonnés et super-subordonnés à durée indéterminée ayant un impact sur les participations ne donnant pas le contrôle sont :

Date d'émission	Devise	Montant en devises au 31 décembre 2021		Rachats partiels et remboursements (en millions de devises d'émission)	Montant en devises au 30 juin 2022 (en millions de devises d'émission)	Au 30 juin 2022	
		(en millions de devises d'émission)	(en millions de devises d'émission)			Montant en euros au cours d'origine (en millions d'euros)	Rémunération - Participations ne donnant pas le contrôle - Cumulée (en millions d'euros)
14/10/2014	EUR	745	-	-	745	745	(236)
13/01/2015	EUR	1 000	-	-	1 000	1 000	(298)
ÉMISSIONS ASSURANCE		-	-	-	-	1 745	(534)
TOTAL		-	-	-	-	1 745	(534)

Les mouvements relatifs aux instruments financiers subordonnés et super subordonnés à durée indéterminée impactant les Capitaux propres part du Groupe se détaillent comme suit :

	Capitaux propres part du Groupe		Participations ne donnant pas le contrôle	
	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2022	31/12/2021
<i>(en millions d'euros)</i>				
Titres super-subordonnés à durée indéterminée				
Rémunération versée comptabilisée en réserves	(206)	(367)	(9)	(16)
Evolutions des nominaux	1 098	(1 000)	-	-
Economie d'impôts relative à la rémunération versée aux porteurs de titres comptabilisée en résultat	-	109	-	-
Frais d'émissions nets d'impôt comptabilisés en réserves	(8)	(1)	-	-
Autres	-	-	-	-
Titres subordonnés à durée indéterminée				
Rémunération versée comptabilisée en réserves	-	-	(43)	(76)
Evolutions des nominaux	-	-	-	-
Economie d'impôts relative à la rémunération versée aux porteurs de titres comptabilisée en résultat	11	22	-	-
Frais d'émissions nets d'impôt comptabilisés en réserves	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-

Les instruments financiers subordonnés et super-subordonnés à durée indéterminée étant considérés comme des instruments de capitaux propres émis, les effets fiscaux sur leur rémunération versée sont comptabilisés en impôts sur les bénéfices au compte de résultat.

NOTE 7 Engagements de financement et de garantie et autres garanties

Les engagements de financement et de garantie et autres garanties intègrent les activités abandonnées

ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Engagements donnés		
Engagements de financement	235 374	226 300
Engagements en faveur des établissements de crédit	9 288	12 658
Engagements en faveur de la clientèle	226 086	213 642
Ouverture de crédits confirmés	155 444	148 900
Ouverture de crédits documentaires	5 558	6 075
Autres ouvertures de crédits confirmés	149 886	142 825
Autres engagements en faveur de la clientèle	70 642	64 742
Engagements de garantie	108 146	118 015
Engagements d'ordre des établissements de crédit	9 629	10 596
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	3 968	4 461
Autres garanties	5 661	6 135
Engagements d'ordre de la clientèle	98 517	107 419
Cautions immobilières	5 180	5 567
Autres garanties d'ordre de la clientèle	93 337	101 852
Engagements sur titres	15 614	5 022
Titres à livrer	15 614	5 022
Engagements reçus		
Engagements de financement	113 331	131 491
Engagements reçus des établissements de crédit	109 062	127 532
Engagements reçus de la clientèle	4 269	3 959
Engagements de garantie	454 778	430 151
Engagements reçus des établissements de crédit	121 459	123 714
Engagements reçus de la clientèle	333 319	306 437
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	71 460	72 086
Autres garanties reçues	261 859	234 351
Engagements sur titres	17 023	3 710
Titres à recevoir	17 023	3 710

INSTRUMENTS FINANCIERS REMIS ET REÇUS EN GARANTIE

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2022	31/12/2021
Valeur comptable des actifs financiers remis en garantie (dont actifs transférés)		
Titres et créances apportées en garanties des dispositifs de refinancement (Banque de France, CRH ...)	397 078	413 257
Titres prêtés	12 085	20 227
Dépôts de garantie sur opérations de marché	25 194	18 424
Autres dépôts de garantie	-	-
Titres et valeurs donnés en pension	107 007	97 535
TOTAL DE LA VALEUR COMPTABLE DES ACTIFS FINANCIERS REMIS EN GARANTIE	541 364	549 443
Valeur comptable des actifs financiers reçus en garantie		
Autres dépôts de garantie	-	-
Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés		
Titres empruntés	17	11
Titres et valeurs reçus en pension	174 059	152 878
Titres vendus à découvert	38 490	41 922
TOTAL JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS REÇUS EN GARANTIE RÉUTILISABLES ET RÉUTILISÉS	212 566	194 811

CRÉANCES APPORTÉES EN GARANTIE

Au 30 juin 2022, dans le cadre du dispositif de refinancement auprès de la Banque de France, Crédit Agricole S.A. a déposé 288,6 milliards d'euros de créances (principalement pour le compte des Caisses régionales), contre 289,6 milliards d'euros au 30 juin 2021.

Au 30 juin 2022, dans le cadre des opérations de refinancement auprès de la Caisse de Refinancement de l'Habitat, Crédit Agricole S.A. a déposé 8,1 milliards d'euros de créances pour le compte des Caisses régionales, contre 10,6 milliards d'euros au 31 décembre 2021 et 11 milliards d'euros au 30 juin 2021, et 0,6 milliard d'euros a été déposé directement par LCL.

Au 30 juin 2022, dans le cadre des émissions sécurisées de Crédit Agricole Home Loan SFH, société financière contrôlée à 100% par Crédit Agricole S.A., 39,2 milliards d'euros de créances des Caisses régionales et 9,8 milliards d'euros de LCL ont été apportés en garantie.

Au 30 juin 2022, dans le cadre des opérations auprès des supranationaux BEI/BDCE, Crédit Agricole S.A. a déposé 2,6 milliards d'euros de créances pour le compte des Caisses régionales.

Au 30 juin 2022, dans le cadre des opérations de refinancement auprès de CDC, Crédit Agricole S.A. a déposé 2,7 milliards d'euros de créances pour le compte des Caisses régionales.

GARANTIES DÉTENUES

Les garanties détenues et actifs reçus en garantie par le groupe Crédit Agricole et qu'il est autorisé à vendre ou à redonner en garantie sont pour l'essentiel logés chez Crédit Agricole S.A. Il s'agit principalement de créances apportées en garanties par les Caisses régionales et par leurs principales filiales bancaires à Crédit Agricole S.A., celui-ci jouant un rôle de centralisateur vis-à-vis des différents organismes de refinancement externes en vue d'obtenir des refinancements. Ces créances (immobilières, ou prêts auprès d'entreprises ou de collectivités locales) sont sélectionnées et marquées pour leur qualité et conservées au bilan des entités contributrices.

La plus grande partie de ces garanties correspond à des hypothèques, des nantissements ou des cautionnements reçus, quelle que soit la qualité des actifs garantis et porte principalement sur les pensions et titres en garanties d'opérations de courtage.

La politique du groupe Crédit Agricole consiste à céder dès que possible les actifs obtenus par prise de possession de garanties. Crédit Agricole CIB et Crédit Agricole S.A. n'en possèdent pas au 30 juin 2022.

NOTE 8 Reclassements d'instruments financiers

PRINCIPES RETENUS PAR LE GROUPE CREDIT AGRICOLE

Les reclassements ne sont effectués que dans des circonstances rares résultant d'une décision prise par la Direction Générale du Groupe à la suite de changements internes ou externes : changements importants par rapport à l'activité de l'entité.

RECLASSEMENTS EFFECTUES PAR LE GROUPE CREDIT AGRICOLE

Le groupe Crédit Agricole n'a pas opéré en 2022 de reclassement au titre du paragraphe 4.4.1 d'IFRS 9.

NOTE 9 Juste valeur des instruments financiers et informations diverses

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

La juste valeur est basée sur le prix de sortie (notion "d'exit price").

Les montants de juste valeur indiqués ci-dessous représentent les estimations effectuées à la date d'arrêt en ayant recours en priorité à des données de marché observables. Celles-ci sont susceptibles de changer au cours d'autres périodes en raison de l'évolution des conditions de marché ou d'autres facteurs.

Les calculs effectués représentent la meilleure estimation qui puisse être faite. Elle se base sur un certain nombre d'hypothèses. Il est supposé que les intervenants de marché agissent dans leur meilleur intérêt économique.

Dans la mesure où ces modèles présentent des incertitudes, les justes valeurs retenues peuvent ne pas se matérialiser lors de la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments financiers concernés.

La hiérarchie de juste valeur des actifs et passifs financiers est ventilée selon les critères généraux d'observabilité des données d'entrées utilisées dans l'évaluation, conformément aux principes définis par la norme IFRS 13.

Le niveau 1 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des actifs et passifs financiers cotés sur un marché actif.

Le niveau 2 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des actifs et passifs financiers pour lesquels il existe des données observables. Il s'agit notamment des paramètres liés au risque de taux ou des paramètres de risque de crédit lorsque celui-ci peut être réévalué à partir de cotations observables de spreads de Credit Default Swaps (CDS). Les pensions données et reçues faisant l'objet d'un marché actif, en fonction du sous-jacent et de la maturité de la transaction, peuvent également être inscrites dans le niveau 2 de la hiérarchie, ainsi que les actifs et passifs financiers avec une composante à vue pour lesquels la juste valeur correspond au coût amorti non ajusté.

Le niveau 3 de la hiérarchie indique la juste valeur des actifs et passifs financiers pour lesquels il n'existe pas de donnée observable ou pour lesquels certains paramètres peuvent être réévalués à partir de modèles internes qui utilisent des données historiques.

Dans un certain nombre de cas, les valeurs de marché se rapprochent de la valeur comptable. Il s'agit notamment :

- des actifs ou passifs à taux variables pour lesquels les changements d'intérêts n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces instruments s'ajustent fréquemment aux taux du marché ;
- des actifs ou passifs à court terme pour lesquels il est considéré que la valeur de remboursement est proche de la valeur de marché ;
- des instruments réalisés sur un marché réglementé (ex : l'épargne réglementée) pour lesquels les prix sont fixés par les pouvoirs publics ;
- des actifs ou passifs exigibles à vue ;
- des opérations pour lesquelles il n'existe pas de données fiables observables.

9.1 Information sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

DISPOSITIF DE VALORISATION

La valorisation des opérations de marché est produite par les systèmes de gestion et contrôlée par une équipe rattachée à la Direction des risques et indépendante des opérateurs de marchés.

Ces valorisations reposent sur l'utilisation :

- de prix ou de paramètres indépendants et/ou validés par le Département des risques de marché à l'aide de l'ensemble des sources disponibles (fournisseurs de données de marché, consensus de place, données de courtiers ...);
- de modèles validés par les équipes quantitatives du Département des risques de marché.

Pour chaque instrument, la valorisation produite est une valorisation milieu de marché, indépendante du sens de la transaction, de l'exposition globale de la banque, de la liquidité du marché ou de la qualité de la contrepartie. Des ajustements sont ensuite intégrés aux valorisations de marché afin de prendre en compte ces éléments ainsi que les incertitudes potentielles tenant aux modèles ou aux paramètres utilisés.

Les principaux types d'ajustements de valorisation sont les suivants :

Les ajustements de mark-to-market : ces ajustements visent à corriger l'écart potentiel observé entre la valorisation milieu de marché d'un instrument obtenue via les modèles de valorisation internes et les paramètres associés et la valorisation de ces instruments issue de sources externes ou de consensus de place. Cet ajustement peut être positif ou négatif ;

Les réserves bid/ask : ces ajustements visent à intégrer dans la valorisation l'écart entre les prix acheteur et vendeur pour un instrument donné afin de refléter le prix auquel pourrait être retournée la position. Ces ajustements sont systématiquement négatifs ;

Les réserves pour incertitude : ces ajustements matérialisent une prime de risque telle que considérée par tout participant de marché. Ces ajustements sont systématiquement négatifs :

- les réserves pour incertitude sur paramètres visent à intégrer dans la valorisation d'un instrument l'incertitude pouvant exister sur un ou plusieurs des paramètres utilisés ;
- les réserves pour incertitude de modèle visent à intégrer dans la valorisation d'un instrument l'incertitude pouvant exister du fait du choix du modèle retenu.

Par ailleurs, et conformément à la norme IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur », Crédit Agricole S.A. intègre dans le calcul de la juste valeur de ses dérivés OTC (traités de gré à gré) différents ajustements relatifs :

- au risque de défaut ou à la qualité de crédit (Credit Valuation Adjustment/Debit Valuation Adjustment)
- aux coûts et gains futurs de financement (Funding Valuation Adjustment)
- au risque de liquidité associé au collatéral (Liquidity Valuation Adjustment).

Ajustement CVA

Le CVA (Credit Valuation Adjustment) est un ajustement de Mark to Market visant à intégrer dans la valeur des dérivés OTC la valeur de marché du risque de défaut (risque de non-paiement des sommes dues en cas de défaut ou dégradation de la qualité de crédit) de nos contreparties. Cet ajustement est calculé par contrepartie sur la base des profils d'expositions futurs positifs du portefeuille de transactions (en tenant compte des accords de netting et des accords de collatéral lorsqu'ils existent) pondérés par les probabilités de défaut et les pertes encourues en cas de défaut.

La méthodologie employée maximise l'utilisation de données/prix de marché (les probabilités de défaut sont en priorité directement déduites de CDS cotés lorsqu'ils existent, de proxys de CDS cotés ou autres instruments de crédit lorsqu'ils sont jugés suffisamment liquides). Cet ajustement est systématiquement négatif et vient en minoration de la juste valeur active des dérivés OTC en portefeuille.

Ajustement DVA

Le DVA (Debit Valuation Adjustment) est un ajustement de Mark to Market visant à intégrer dans la valeur des dérivés OTC parfaitement collatéralisés la valeur de marché du risque de défaut propre (pertes potentielles que Crédit Agricole S.A. fait courir à ses contreparties en cas de défaut ou dégradation de sa qualité de crédit). Cet ajustement

est calculé par typologie de contrat de collatéral sur la base des profils d'expositions futurs négatifs du portefeuille de transactions pondérés par les probabilités de défaut (de Crédit Agricole S.A.) et les pertes encourues en cas de défaut.

La méthodologie employée maximise l'utilisation de données/prix de marché (utilisation du CDS CASA pour la détermination des probabilités de défaut). Cet ajustement est systématiquement positif et vient en diminution de la juste valeur passive des dérivés OTC en portefeuille.

Ajustement FVA

Le FVA (Funding Valuation Adjustment) est un ajustement de Mark to Market visant à intégrer dans la juste valeur des dérivés OTC non collatéralisés ou imparfaitement collatéralisés les suppléments de coûts et gains de financement futurs sur la base du coût de financement ALM (Assets & Liabilities Management). Cet ajustement est calculé par contrepartie sur la base des profils d'expositions futurs du portefeuille de transactions (en tenant compte des accords de netting et des accords de collatéral lorsqu'ils existent) pondérés par les Spreads de funding ALM.

Sur le périmètre des dérivés « clearés », un ajustement FVA dit IMVA (Initial Margin Value Adjustment) est calculé afin de tenir compte des coûts et gains de financement futurs des marges initiales à poster auprès des principales chambres de compensation sur dérivés jusqu'à la maturité du portefeuille.

Ajustement LVA

Le LVA (Liquidity Valuation Adjustment) est l'ajustement positif ou négatif de valorisation visant à matérialiser à la fois l'absence potentielle de versement de collatéral pour les contreparties possédant un CSA (Credit Support Annex), ainsi que la rémunération non standard des CSA.

Le LVA matérialise ainsi le gain ou la perte résultant des coûts de liquidité additionnels. Il est calculé sur le périmètre des dérivés OTC avec CSA.

Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

Les montants présentés incluent les créances et dettes rattachées et sont nets de dépréciation.

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2022	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	260 068	30 696	221 254	8 118
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	667	-	-	667
Titres reçus en pension livrée	113 120	-	110 094	3 026
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-
Titres détenus à des fins de transaction	33 270	30 196	2 885	189
Instruments dérivés	113 011	500	108 275	4 235
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	184 605	109 998	55 600	19 007
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	39 582	21 420	8 558	9 604
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	73 573	39 378	25 011	9 184
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	2 684	-	2 658	26
Titres de dettes	70 889	39 378	22 353	9 158
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	71 369	49 200	21 950	219
Effets publics et valeurs assimilées	551	531	20	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 750	363	3 387	-
Actions et autres titres à revenu variable	10 646	1 800	8 845	1
OPCVM	56 422	46 506	9 698	218
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	81	-	81	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres à la juste valeur par résultat sur option	81	-	81	-
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	235 649	208 104	26 800	745
Instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	4 207	238	3 477	492
Instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	231 442	207 866	23 323	253
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres de dettes	231 442	207 866	23 323	253
Instruments dérivés de couverture	30 107	6	30 101	-
TOTAL ACTIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR	710 429	348 804	333 755	27 870
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			1 234	3
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables		931		371
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables		-	320	
TOTAL DES TRANSFERTS VERS CHACUN DES NIVEAUX		931	1 554	374

Les transferts du Niveau 1 vers le Niveau 3 concernent essentiellement des titres de transaction.

Les transferts du Niveau 2 vers le Niveau 3 concernent essentiellement des instruments de dérivés de transaction.

Les transferts du Niveau 3 vers le Niveau 2 concernent essentiellement des titres reçus en pension livrée de la clientèle et des établissements de crédit et des instruments de dérivés de transaction.

Les transferts entre Niveau 1 et Niveau 2 concernent essentiellement les effets publics et les obligations et autres titres à revenus fixes.

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2021	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	233 031	27 610	198 726	6 695
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	820	-	1	819
Titres reçus en pension livrée	110 598	-	108 476	2 122
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-
Titres détenus à des fins de transaction	29 870	27 226	2 257	387
Instruments dérivés	91 743	384	87 992	3 367
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	200 103	124 809	58 522	16 772
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	41 895	25 638	7 960	8 297
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	82 147	45 723	28 094	8 330
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	2 942	-	2 910	32
Titres de dettes	79 205	45 723	25 184	8 298
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	75 991	53 448	22 398	145
Effets publics et valeurs assimilées	486	467	19	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 132	523	3 609	-
Actions et autres titres à revenu variable	11 015	2 045	8 969	1
OPCVM	60 358	50 413	9 801	144
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	70	-	70	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres à la juste valeur par résultat sur option	70	-	70	-
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	268 700	237 897	29 350	1 453
Instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	4 128	183	2 641	1 304
Instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	264 572	237 714	26 709	149
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres de dettes	264 572	237 714	26 709	149
Instruments dérivés de couverture	16 023	-	16 023	-
TOTAL ACTIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR	717 857	390 316	302 621	24 920
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			988	88
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables		1 220		2 236
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables		-	544	
TOTAL DES TRANSFERTS VERS CHACUN DES NIVEAUX		1 220	1 532	2 324

Les transferts entre Niveau 1 et Niveau 2 concernent essentiellement les effets publics et les obligations et autres titres à revenus fixes pour 1 094 M€ et 988 M€.

Les transferts du Niveau 3 vers le Niveau 2 concernent essentiellement des titres reçus en pension livrée des établissements de crédit et de la clientèle, des titres de dettes et des instruments de dérivés de transaction pour 718 M€.

Les transferts du Niveau 2 vers le Niveau 3 concernent essentiellement des instruments de dérivés de transaction pour 36 M€.

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

(en millions d'euros)	30/06/2022	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	236 155	38 435	195 137	2 583
Titres vendus à découvert	38 507	38 402	95	10
Titres donnés en pension livrée	87 439	-	86 298	1 141
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	-	-
Dettes envers la clientèle	-	-	-	-
Instruments dérivés	110 209	33	108 744	1 432
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	36 417	9 500	20 887	6 030
Instruments dérivés de couverture	28 749	-	27 922	827
TOTAL PASSIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR	301 321	47 935	243 946	9 440
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			1	-
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables		6		377
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables		-	589	
TOTAL DES TRANSFERTS VERS CHACUN DES NIVEAUX		6	590	377

Les transferts au passif vers et hors Niveau 3 concernent essentiellement des titres donnés en pension livrée des établissements de crédit, des instruments dérivés de transaction et des passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

Les transferts entre les Niveaux 1 et 2 concernent essentiellement des ventes à découvert.

(en millions d'euros)	31/12/2021	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	205 075	41 861	161 383	1 831
Titres vendus à découvert	41 933	41 622	292	19
Titres donnés en pension livrée	78 204	-	77 504	700
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	-	-
Dettes envers la clientèle	-	-	-	-
Instruments dérivés	84 938	239	83 587	1 112
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	38 480	11 227	20 354	6 899
Instruments dérivés de couverture	16 827	-	16 114	713
TOTAL PASSIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR	260 382	53 088	197 851	9 443
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			1	11
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables		5		275
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables		-	817	
TOTAL DES TRANSFERTS VERS CHACUN DES NIVEAUX		5	818	286

Les transferts au passif vers et hors Niveau 3 concernent essentiellement des titres donnés en pension livrée des établissements de crédit, des instruments dérivés de transaction et des passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option. Les transferts de niveau 2 vers le niveau 1 concernent essentiellement des ventes à découvert.

Les instruments classés en niveau 1

Le Niveau 1 comprend l'ensemble des instruments dérivés traités sur les marchés organisés actifs (options, futures, etc.), quel que soit le sous-jacent (taux, change, métaux précieux, principaux indices action) et les actions et obligations cotées sur un marché actif.

Un marché est considéré comme actif dès lors que des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès de bourses, de courtiers, de négociateurs, de services d'évaluation des prix ou d'agences réglementaires et que ces prix représentent des transactions réelles ayant cours régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Les obligations d'entreprise, d'État et les agences dont la valorisation est effectuée sur la base de prix obtenus de sources indépendantes considérées comme exécutoires et mis à jour régulièrement sont classées en Niveau 1. Ceci représente l'essentiel du stock de Bonds Souverains, d'Agences et de titres Corporates. Les émetteurs dont les titres ne sont pas cotés sont classés en Niveau 3.

Les instruments classés en niveau 2

Les principaux produits comptabilisés en Niveau 2 sont les suivants :

- Dettes comptabilisées en juste valeur sur option

Les dettes émises, et comptabilisées en juste valeur sur option, sont classées en Niveau 2 dès lors que leur dérivé incorporé est considéré comme relevant du Niveau 2 ;

- Dérivés de gré à gré

Les principaux instruments dérivés de gré à gré classés en Niveau 2 sont ceux dont la valorisation fait intervenir des facteurs considérés comme observables et dont la technique de valorisation ne génère pas d'exposition significative à un risque modèle.

Ainsi, le Niveau 2 regroupe notamment :

- les produits dérivés linéaires tels que les swaps de taux, swaps de devise, change à terme. Ces produits sont valorisés à l'aide de modèles simples et partagés par le marché, sur la base de paramètres directement observables (cours de change, taux d'intérêts), ou pouvant être dérivés du prix de marché de produits observables (swaps de change) ;
- les produits non linéaires vanilles comme les caps, floors, swaptions, options de change, options sur actions, Credit Default Swaps, y compris les options digitales. Ces produits sont valorisés à l'aide de modèles simples et partagés par le marché sur la base de paramètres directement observables (cours de change, taux d'intérêts, cours des actions) ou pouvant être dérivés du prix de produits observables sur le marché (volatilités) ;
- les produits exotiques mono-sous-jacents usuels de type swaps annulables, paniers de change sur devises majeures ;

Ces produits sont valorisés à l'aide de modèles parfois légèrement plus complexes mais partagés par le marché. Les paramètres de valorisation significatifs sont observables. Des prix sont observables dans le marché, via notamment les prix de courtiers et les consensus de place le cas échéant, permettent de corroborer les valorisations internes ;

- les titres, options listées actions, et futures actions, cotés sur un marché jugé inactif et pour lesquels des informations indépendantes sur la valorisation sont disponibles.

Les instruments classés en niveau 3

Sont classés en Niveau 3 les produits ne répondant pas aux critères permettant une classification en Niveau 1 et 2, et donc principalement les produits présentant un risque modèle élevé ou des produits dont la valorisation requiert l'utilisation de paramètres non observables significatifs.

La marge initiale de toute nouvelle opération classée en Niveau 3 est réservée en date de comptabilisation initiale. Elle est réintégrée au résultat soit de manière étalée sur la durée d'inobservabilité soit en une seule fois à la date à laquelle les paramètres deviennent observables.

Ainsi, le Niveau 3 regroupe notamment :

■ Titres

Les titres classés en Niveau 3 sont essentiellement :

- les actions ou obligations non cotées pour lesquelles aucune valorisation indépendante n'est disponible ;
- les ABS pour lesquels existent des valorisations indépendantes indicatives mais pas nécessairement exécutables ;
- les ABS, tranches super sénior et mezzanines de CDO pour lesquels le caractère actif du marché n'est pas démontré.

■ Dettes comptabilisées en juste valeur sur option

Les dettes émises, et comptabilisées en juste valeur sur option, sont classées en Niveau 3 dès lors que leur dérivé incorporé est considéré comme relevant du Niveau 3.

■ Dérivés de gré à gré

Les produits non observables regroupent les instruments financiers complexes, significativement exposés au risque modèle ou faisant intervenir des paramètres jugés non observables.

L'ensemble de ces principes fait l'objet d'une cartographie d'observabilité selon les trois niveaux indiquant pour chaque produit, devise et maturité le classement retenu.

Principalement, relèvent du classement en Niveau 3 :

- les produits linéaires de taux ou de change pour des maturités très longues dans le cas des devises majeures, pour des maturités moindres dans le cas des devises émergentes ; ceci peut comprendre des opérations des pensions selon la maturité des opérations visées et leurs actifs sous-jacents ;
- les produits non linéaires de taux ou de change pour des maturités très longues dans le cas des devises majeures, pour des maturités moindres dans le cas des devises émergentes ;
- les produits dérivés complexes ci-dessous :
 - certains produits dérivés actions : produits optionnels sur des marchés insuffisamment profonds ou options de maturité très longue ou produits dont la valorisation dépend de corrélations non-observables entre différents sous-jacents actions ;
 - certains produits de taux exotiques dont le sous-jacent est la différence entre deux taux d'intérêt (produits structurés basés sur des différences de taux ou produits dont les corrélations ne sont pas observables) ;
 - certains produits dont le sous-jacent est la volatilité à terme d'un indice. Ces produits ne sont pas considérés comme observables du fait d'un risque modèle important et d'une liquidité réduite ne permettant pas une estimation régulière et précise des paramètres de valorisation ;
 - les swaps de titrisation générant une exposition au taux de prépaiement. La détermination du taux de prépaiement est effectuée sur la base de données historiques sur des portefeuilles similaires ;
 - les produits hybrides taux/change long terme de type Power Reverse Dual Currency, ou des produits dont le sous-jacent est un panier de devises. Les paramètres de corrélation entre les taux d'intérêt et les devises ainsi qu'entre les deux taux d'intérêt sont déterminés sur la base d'une méthodologie interne fondée sur les données historiques. L'observation des consensus de marché permet de s'assurer de la cohérence d'ensemble du dispositif ;
 - les produits multi sous-jacents, générant des expositions à des corrélations entre plusieurs classes de risque (taux, crédit, change, inflation et actions) ;
 - les parts de CDO sur des expositions portant des paniers de crédit corporate. Celles-ci sont désormais non significatives.

9.2 Variation du solde des instruments financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3

Actifs financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3

(en millions d'euros)	Total Actifs financiers valorisés à la Juste Valeur selon le niveau 3	Actifs financiers détenus à des fins de transaction					Instruments dérivés
		Créances sur les établissements de crédit	Créances sur la clientèle	Titres reçus en pension livrée	Valeurs reçues en pension	Titres détenus à des fins de transaction	
Solde de clôture (31/12/2021)	24 920	-	819	2 122	-	387	3 367
Gains /pertes de la période ¹	1 183	-	(12)	(42)	-	(38)	410
Comptabilisés en résultat	1 137	-	(9)	(33)	-	(38)	411
Comptabilisés en capitaux propres	46	-	(3)	(9)	-	-	(1)
Achats de la période	4 945	-	551	1 233	-	42	330
Ventes de la période	(3 125)	-	(510)	-	-	(205)	-
Emissions de la période	45	-	-	-	-	-	45
Dénouements de la période	(264)	-	(181)	(53)	-	-	(27)
Reclassements de la période	91	-	-	-	-	-	-
Variations liées au périmètre de la période	21	-	-	-	-	-	-
Transferts	54	-	-	(234)	-	3	111
Transferts vers niveau 3	374	-	-	-	-	3	185
Transferts hors niveau 3	(320)	-	-	(234)	-	-	(73)
SOLDE DE CLÔTURE (30/06/2022)	27 869		667	3 026		189	4 235

Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat

	Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat			Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI			
	Actions et autres titres à revenu variable	Titres de participation non consolidés	Créances sur les établissements de crédit	Créances sur la clientèle	Titres reçus en pension livrée	Valeurs reçues en pension	Titres de dettes
<i>(en millions d'euros)</i>							
Solde de clôture (31/12/2021)	1 542	6 755	-	32	-	-	8 298
Gains /pertes de la période ¹	64	402	-	(4)	-	-	346
Comptabilisés en résultat	63	396	-	(4)	-	-	346
Comptabilisés en capitaux propres	-	6	-	-	-	-	-
Achats de la période	70	810	-	1	-	-	1 450
Ventes de la période	(48)	(172)	-	(3)	-	-	(974)
Emissions de la période	-	-	-	-	-	-	-
Dénouements de la période	-	-	-	-	-	-	(1)
Reclassements de la période	5	7	-	-	-	-	-
Variations liées au périmètre de la période	5	28	-	-	-	-	(12)
Transferts	(2)	138	-	-	-	-	51
Transferts vers niveau 3	(2)	138	-	-	-	-	51
Transferts hors niveau 3	-	-	-	-	-	-	-
SOLDE DE CLÔTURE (30/06/2022)	1 636	7 968	-	26			9 158

Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat

	Actifs représentatifs de contrats en unités de compte				Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
	Effets publics et valeurs assimilées	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	OPCVM	Créances sur les établissements de crédit	Créances sur la clientèle	Titres de dettes
<i>(en millions d'euros)</i>							
Solde de clôture (31/12/2021)	-	-	1	144	-	-	-
Gains /pertes de la période ¹	-	-	-	3	-	-	-
Comptabilisés en résultat	-	-	-	3	-	-	-
Comptabilisés en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-
Achats de la période	-	-	-	71	-	-	9
Ventes de la période	-	-	-	-	-	-	(7)
Emissions de la période	-	-	-	-	-	-	-
Dénouements de la période	-	-	-	-	-	-	-
Reclassements de la période	-	-	-	-	-	-	9
Variations liées au périmètre de la période	-	-	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-	-	-	(11)
Transferts vers niveau 3	-	-	-	-	-	-	-
Transferts hors niveau 3	-	-	-	-	-	-	(11)
SOLDE DE CLÔTURE (30/06/2022)	-	-	1	218	-	-	-

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

	Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
		Créances sur les établissements de crédit	Créances sur la clientèle	Titres de dettes

(en millions d'euros)

Solde de clôture (31/12/2021)	1 304	-	-	148	-
Gains /pertes de la période ¹	53	-	-	1	-
Comptabilisés en résultat	-	-	-	1	-
Comptabilisés en capitaux propres	53	-	-	-	-
Achats de la période	17	-	-	362	-
Ventes de la période	(949)	-	-	(257)	-
Emissions de la période	-	-	-	-	-
Dénouements de la période	(1)	-	-	(1)	-
Reclassements de la période	69	-	-	-	-
Variations liées au périmètre de la période	-	-	-	-	-
Transferts	(2)	-	-	-	-
Transferts vers niveau 3	-	-	-	-	-
Transferts hors niveau 3	(2)	-	-	-	-
SOLDE DE CLÔTURE (30/06/2022)	492			253	-

¹ Ce solde inclut les gains et pertes de la période provenant des actifs détenus au bilan à la date de la clôture pour les montants suivants :

Gains/ pertes de la période provenant des actifs de niveau 3 détenus au bilan en date de clôture	1 046
Comptabilisés en résultat	1 025
Comptabilisés en capitaux propres	21

Passifs financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3

(en millions d'euros)	Total	Passifs financiers détenus à des fins de transaction							Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	Instruments dérivés de couverture
		Titres vendus à découvert	Titres donnés en pension livrée	Dettes représentées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit	Dettes envers la clientèle	Instruments dérivés			
Solde de clôture (31/12/2021)	9 443	19	700	-	-	-	1 112	6 899	713	
Gains /pertes de la période ¹	(850)	(1)	(248)	-	-	-	192	(957)	164	
Comptabilisés en résultat	(854)	(1)	(248)	-	-	-	188	(957)	164	
Comptabilisés en capitaux propres	4	-	-	-	-	-	4	-	-	
Achats de la période	1 130	-	939	-	-	-	171	20	-	
Ventes de la période	(9)	(9)	-	-	-	-	-	-	-	
Emissions de la période	833	1	-	-	-	-	22	810	-	
Dénouements de la période	(895)	-	-	-	-	-	(41)	(804)	(50)	
Reclassements de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Variations liées au périmètre de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Transferts	(212)	-	(250)	-	-	-	(24)	62	-	
Transferts vers niveau 3	377	-	-	-	-	-	36	341	-	
Transferts hors niveau 3	(589)	-	(250)	-	-	-	(60)	(279)	-	
SOLDE DE CLÔTURE (30/06/2022)	9 440	10	1 141	-	-	-	1 432	6 030	827	

¹ Ce solde inclut les gains et pertes de la période provenant des passifs détenus au bilan à la date de la clôture pour les montants suivants :

Gains/ pertes de la période provenant des passifs de niveau 3 détenus au bilan en date de clôture	(853)
Comptabilisés en résultat	(853)
Comptabilisés en capitaux propres	-

Les gains et pertes comptabilisés en résultat liés aux instruments financiers détenus à des fins de transaction et à la juste valeur par résultat sur option et aux instruments dérivés sont enregistrés en "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat" ; les gains et pertes comptabilisés en résultat liés aux actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres sont enregistrés en "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres".



9.3 Évaluation de l'impact de la prise en compte de la marge à l'origine

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2022	31/12/2021
Marge différée à l'ouverture	185	138
Marge générée par les nouvelles transactions de la période	101	124
Marge comptabilisée en résultat durant la période	(56)	(77)
MARGE DIFFÉRÉE À LA CLÔTURE	230	185

La marge au 1er jour sur les transactions de marché relevant du niveau 3 de juste valeur est réservée au bilan et comptabilisée en résultat à mesure de l'écoulement du temps ou lorsque les paramètres non observables redeviennent observables.

9.4 Réformes des indices de référence

Le Groupe Crédit Agricole a mis en œuvre début 2019 un programme pour préparer et encadrer la transition des indices de référence pour l'ensemble de ses activités, avec une déclinaison en projets dédiés dans chaque entité impactée. Ce programme s'est inscrit dans les calendriers et standards définis par les travaux de place - dont certains auxquels le Crédit Agricole a activement participé - et le cadre réglementaire européen (BMR).

Conformément aux recommandations des groupes de travail nationaux et des autorités, le Groupe a privilégié autant que possible des bascules vers les indices alternatifs par anticipation de la disparition des indices de référence tout en visant le respect des échéances fixées par la place voire imposées par les autorités et autant que possible les jalons incitatifs. D'importants investissements et une forte mobilisation des équipes support et des métiers ont été mis en œuvre pour adapter les outils et absorber la charge de travail induite par les transitions, y compris pour la modification des contrats. Il est à noter que les développements informatiques ont été très dépendants du calendrier de détermination des indices alternatifs cibles aux LIBOR et de l'émergence de standards de marché.

Bilan au 30/06/2022 des transitions et évolutions récentes :

La réalisation ordonnée et maîtrisée de ces transitions a été assurée par l'ensemble des actions entreprises depuis 2019. Les travaux menés ont également permis de mettre les entités du Groupe en capacité de gérer les nouvelles offres de produits référençant des RFR (Risk Free Rates).

A l'échelle du Groupe Crédit Agricole, peu de contrats référençant l'EONIA ou les LIBOR CHF, EUR, GBP et JPY n'ont pas pu faire l'objet d'une renégociation contractuelle avant le 31 décembre 2021 ou être basculés sur un indice alternatif par activation de la clause de fallback. Le nombre de contrats encore en cours de renégociation contractuelle pour remplacer l'indice de référence est maintenant insignifiant à l'échelle des entités concernées, a fortiori au niveau du Groupe Crédit Agricole. Aussi, les LIBOR synthétiques ne sont utilisés par le Groupe que pour de très rares contrats.

Gestion des risques :

Outre la préparation et la mise en œuvre du remplacement des indices de référence disparaissant ou devenant non représentatifs au 31 décembre 2021 et la mise en conformité avec la réglementation BMR, les travaux du projet ont également porté sur la gestion et le contrôle des risques inhérents aux transitions des indices de référence, notamment sur les volets financiers, opérationnels, juridiques et conformité en particulier sur le volet protection des clients (prévention du « conduct risk »).

LIBOR USD :

En 2022, les travaux du programme de transition se poursuivent, notamment pour préparer la cessation de la publication du LIBOR USD ou sa non représentativité à juin 2023. Ce volet concerne en premier lieu la banque d'investissement CACIB, entité du Groupe la plus exposée à cet indice. A ce stade, les transitions des stocks de contrats n'ont pas commencé. Il est anticipé que les transitions interviendront à partir du S1 2023 pour les dérivés et fin juin 2023 pour les dérivés non compensés couverts par le protocole ISDA. La mise en œuvre d'un dispositif législatif pourra être confirmé ultérieurement par les autorités britanniques sachant que les autorités américaines ont pour leur part déjà validé la désignation de taux de remplacement statutaires du LIBOR USD pour les contrats de droit américain.

Afin que les relations de couvertures comptables affectées par cette réforme des indices de référence puissent être maintenues malgré les incertitudes sur le calendrier et les modalités de transition entre les indices de taux actuels et les nouveaux indices, l'IASB a publié des amendements à IAS 39, IFRS 9 et IFRS 7 en septembre 2019 qui ont été adoptés par l'Union européenne le 15 janvier 2020. Le Groupe applique ces amendements tant que les incertitudes sur le devenir des indices auront des conséquences sur les montants et les échéances des flux d'intérêt et considère, à ce titre, que tous ses contrats de couverture sur les indices concernés, peuvent en bénéficier.

D'autres amendements, publiés par l'IASB en août 2020, complètent ceux publiés en 2019 et se concentrent sur les conséquences comptables du remplacement des anciens taux d'intérêt de référence par d'autres taux de référence à la suite des réformes. Ces modifications, dites « Phase 2 », concernent principalement les modifications des flux de trésorerie contractuels. Elles permettent aux entités de ne pas dé-comptabiliser ou ajuster la valeur comptable des instruments financiers pour tenir compte des changements requis par la réforme, mais plutôt de mettre à jour le taux d'intérêt effectif pour refléter le changement du taux de référence alternatif.

En ce qui concerne la comptabilité de couverture, les entités n'auront pas à déqualifier leurs relations de couverture lorsqu'elles procèdent aux changements requis par la réforme et sous réserve d'équivalence économique.

Au 30 juin 2022, la ventilation par indice de référence significatif des instruments basés sur les anciens taux de référence et qui doivent transiter vers les nouveaux taux avant leur maturité est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	LIBOR USD	Autres LIBOR : GBP, JPY, EUR et CHF	Autres indices
Total des actifs financiers hors dérivés	30 962	29	2 708
Total des passifs financiers hors dérivés	1 242	1	2 005
Total des notionnels des dérivés	2 622 931	24	664

Les encours en LIBOR USD reportés sont ceux dont la date d'échéance est ultérieure au 30/06/2023, date de disparition ou de non représentativité des « tenors » JJ, 1 mois, 3 mois, 6 mois et 12 mois.

S'agissant des instruments financiers non dérivés, les expositions correspondent aux nominaux des titres et au capital restant dû des instruments amortissables.

NOTE 10 Parties liées

Les parties liées au groupe Crédit Agricole sont les sociétés consolidées, y compris les sociétés mises en équivalence, les principaux dirigeants du Groupe ainsi que les Caisses régionales, compte tenu de la structure juridique du Groupe et de la qualité de Crédit Agricole S.A. d'organe central du réseau Crédit Agricole.

AUTRES CONVENTIONS ENTRE ACTIONNAIRES

Les conventions entre actionnaires signées au cours de l'exercice sont détaillées dans la note 2 "Principales opérations de structure et événements significatifs de la période".

RELATIONS ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AFFECTANT LE BILAN CONSOLIDÉ

Les transactions réalisées et les encours existant en fin de période entre les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules les transactions réalisées avec des sociétés consolidées par mise en équivalence affectent les comptes consolidés du Groupe.

Les principaux encours correspondants dans le bilan consolidé et les principaux engagements au 30 juin 2022 sont relatifs aux transactions avec les entités mises en équivalence pour les montants suivants :

- prêts et créances sur les établissements de crédit : 3 343 millions d'euros (2 249 millions d'euros au 31 décembre 2021) ;
- prêts et créances sur la clientèle : 2 961 millions d'euros (3 251 millions d'euros au 31 décembre 2021);
- dettes envers les établissements de crédit : 1 427 millions d'euros (916 millions d'euros au 31 décembre 2021);
- dettes envers la clientèle : 278 millions d'euros (153 millions d'euros au 31 décembre 2021);
- engagements donnés sur instruments financiers : 7 488 millions d'euros (7 997 millions d'euros au 31 décembre 2021);
- engagements reçus sur instruments financiers : 5 666 millions d'euros (4 919 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Les effets des transactions réalisées avec ces entités sur le compte de résultat de la période ne sont pas significatifs.

NOTE 11 Événements postérieurs au 30 juin 2022

1.1 Cession de la Médicale de France

La Médicale de France est une filiale contrôlée à 100% par Crédit Agricole S.A. Les titres de cette société sont détenus à 100% par Crédit Agricole Assurances, elle-même contrôlée à 100% par Crédit Agricole S.A.

En novembre 2021, les Directions générales de Crédit Agricole S.A. et de Crédit Agricole Assurances sont entrées en négociation exclusive avec le Groupe Generali en vue de la cession de l'entité La Médicale de France. Ces négociations ont abouti à la signature d'un protocole d'accord le 24 novembre 2021.

Les actifs et les passifs de La Médicale de France ont ainsi été reclassés en IFRS5 dans les comptes consolidés du groupe Crédit Agricole au 31 décembre 2021.

La réalisation de cette opération de cession, qui a reçu l'approbation des autorités réglementaires et de la concurrence le 24 mars 2022, a eu lieu le 1^{er} juillet 2022.

La cession de la Médicale de France n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe Crédit Agricole.